

État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – Janvier 2026

Les passages pluvieux sont fréquents en janvier mais peu abondants en termes de cumul de pluie. Il en résulte au final que les cumuls mensuels des départements de la région Centre-Val de Loire sont inférieurs aux valeurs de saison et ces déficits touchent particulièrement le nord de l'Eure-et-Loir, l'est du Loiret ainsi que le nord du Cher. La plupart des cours d'eau de la région affichent des débits moyens mensuels sous les valeurs de saison et une large majorité d'entre eux connaît des débits bas à très bas. Les valeurs de débit les plus élevées sont proches de la normale et concernent les cours d'eau issus de la Beauce, ainsi que l'Essonne, l'Ouatier et l'amont de l'Auron. Bien que la recharge des nappes se poursuive, la situation des nappes du Cénomanien et du Jurassique supérieur est la moins favorable avec plus 80 % des stations présentant des niveaux sous les moyennes de saison. Les nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie sont dans une situation plus avantageuse avec des niveaux de saison ou supérieurs pour une large majorité de stations concernées.

Pluviométrie et état des sols : malgré les passages pluvieux fréquents et les nombreux jours de pluie, il est enregistré un cumul moyen régional des précipitations en janvier de 56 mm, soit un déficit de 12 % par rapport à la normale. Les cumuls les plus importants se situent en Touraine, dans le nord et le centre de l'Indre, dans le centre du Loir-et-Cher et dans le sud du Cher où ils correspondent à des excédents de 10 %. Les cumuls les plus faibles sont recueillis dans l'est du Loiret, dans le nord de l'Eure-et-Loir et de l'Indre-et-Loire où ils sont associés à des déficits de -20 % à -40 %. Les cumuls mensuels départementaux sont tous sous la normale du mois. Les déficits sont les plus élevés dans le Loiret (-22 % avec 45 mm) et le Cher (-16 % avec 57 mm). Ils sont proches des normales de janvier dans le Loir-et-Cher (-4 % avec près de 60 mm) et l'Indre-et-Loire (-6 % avec 61 mm). L'Eure-et-Loir et l'Indre affichent un déficit intermédiaire avec des cumuls moyens respectifs de 51 mm et 62 mm. Les conditions de sol les plus sèches se retrouvent en Eure-et-Loir, dans l'ouest de la région ainsi que dans l'ouest du Loiret. Les sols du sud du Loir-et-Cher, de l'Indre et du Cher sont plus humides que la normale.

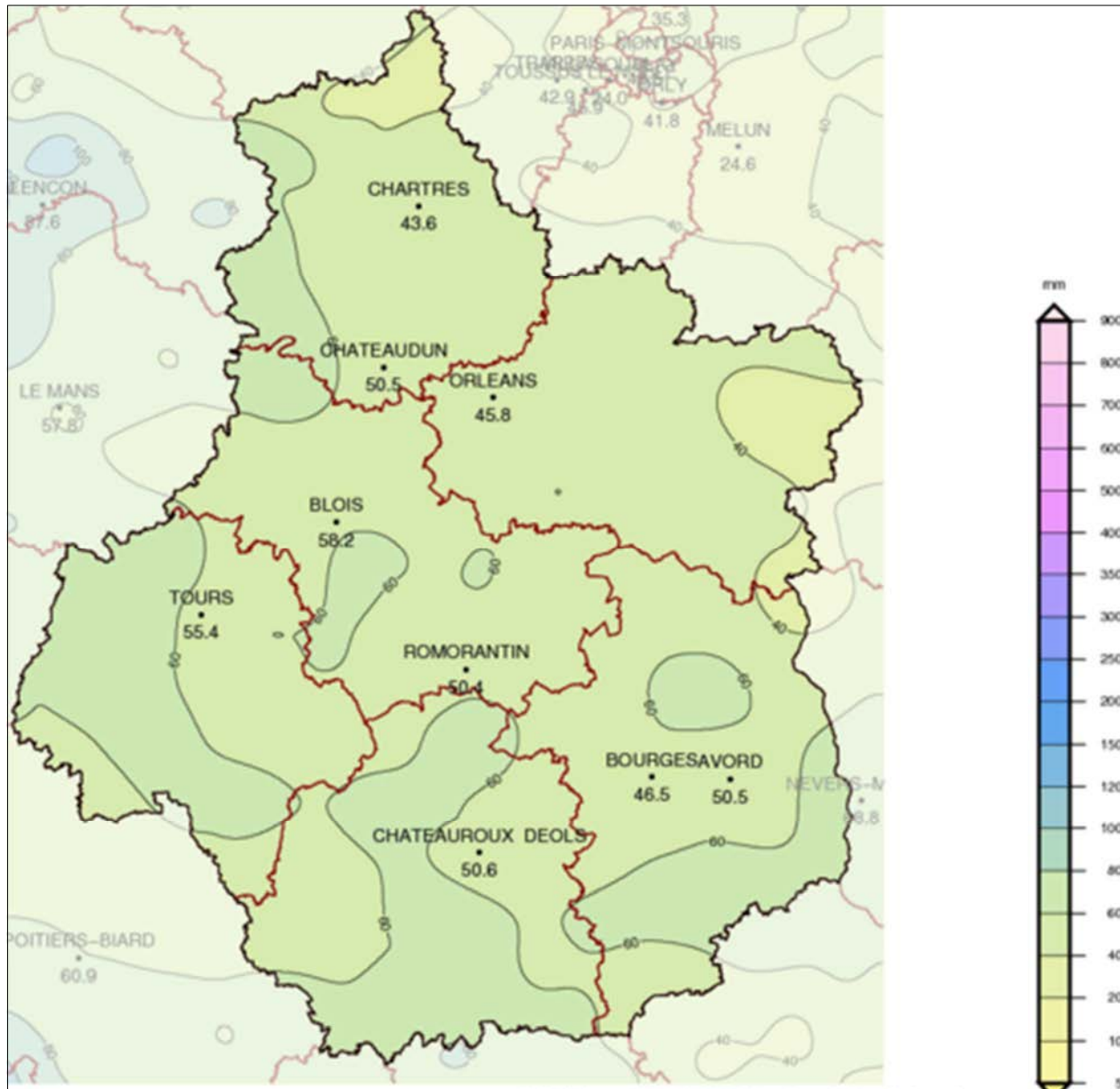
Écoulements des rivières : janvier 2026 voit les débits moyens mensuels des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire diminuer dans tous les bassins. Plus de trois-quarts des stations affichent des débits bas ou très bas (soit des déficits à minima de 25 % et jusqu'à 80 %). Si 22 % des stations enregistrent une hydraulité déficitaire au plus de 25 % par rapport la moyenne de janvier, seuls trois cours d'eau issus de la Beauce (l'Aigre, la Conie et les Mauves) connaissent des écoulements de saison. Les débits très bas concernent principalement les bassins du Loir et particulièrement sa partie amont, du Loing et les petits affluents au sud de la Loire. Sur le versant sud de la Loire, la très grande majorité des stations affichent des écoulements réduits de 25 % à 60 %. Il en est de même sur le versant Seine sauf dans le bassin de l'Essonne où les débits ne sont pas éloignés de la normale. Les débits de l'axe Loire-Allier demeurent dans la classe des valeurs moyennes mais sont le plus souvent amputés d'un cinquième de l'écoulement normal. Les débits de base caractérisent les situations plutôt normales du versant Seine et de l'axe Loire-Allier. Ils soulignent les situations normales à humides qui prévalent au sein des bassins du Cher et des Sauldre. Ils révèlent la situation sèche qui règne au sein des bassins de l'Indre et de la Creuse-Vienne. Ils signalent enfin la situation exceptionnellement sèche que connaît l'amont du bassin du Loir.

Niveaux des nappes : en janvier, la majorité des piézomètres (59 %) affichent une hausse de leur cote contre 34 % qui sont baissiers. Cette progression des niveaux concerne principalement les stations du Jurassique (87 %) et du Cénomanien (73 %) et, secondairement, celles des Calcaires de Beauce (41 %) et de la Craie (31 %). La recharge des nappes reste d'ampleur variable du fait de l'inertie de certaines d'entre elles, de conditions d'humidité des sols hétérogènes ainsi que d'une répartition inégale des pluies efficaces. Le nombre de stations avec un niveau de saison ou supérieur s'est réduit en comparaison du mois précédent et l'on en compte aujourd'hui près de 47 %. Les niveaux élevés à très élevés impliquent près de 20 % des ouvrages et relèvent des nappes des Calcaires libres de Beauce et de la Craie. 35 stations affichent des niveaux sous la quinquennale sèche soit près du quart des stations. Elles concernent pour plus de la moitié la nappe du Cénomanien et pour un peu plus du quart celles du Jurassique. La situation des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie reste avantageuse avec des cotes de saison ou supérieures pour une large majorité des stations (respectivement 79 % et 64 %) et, ce, bien qu'une nette majorité des piézomètres soient baissiers.

Le bilan météorologique de janvier 2026

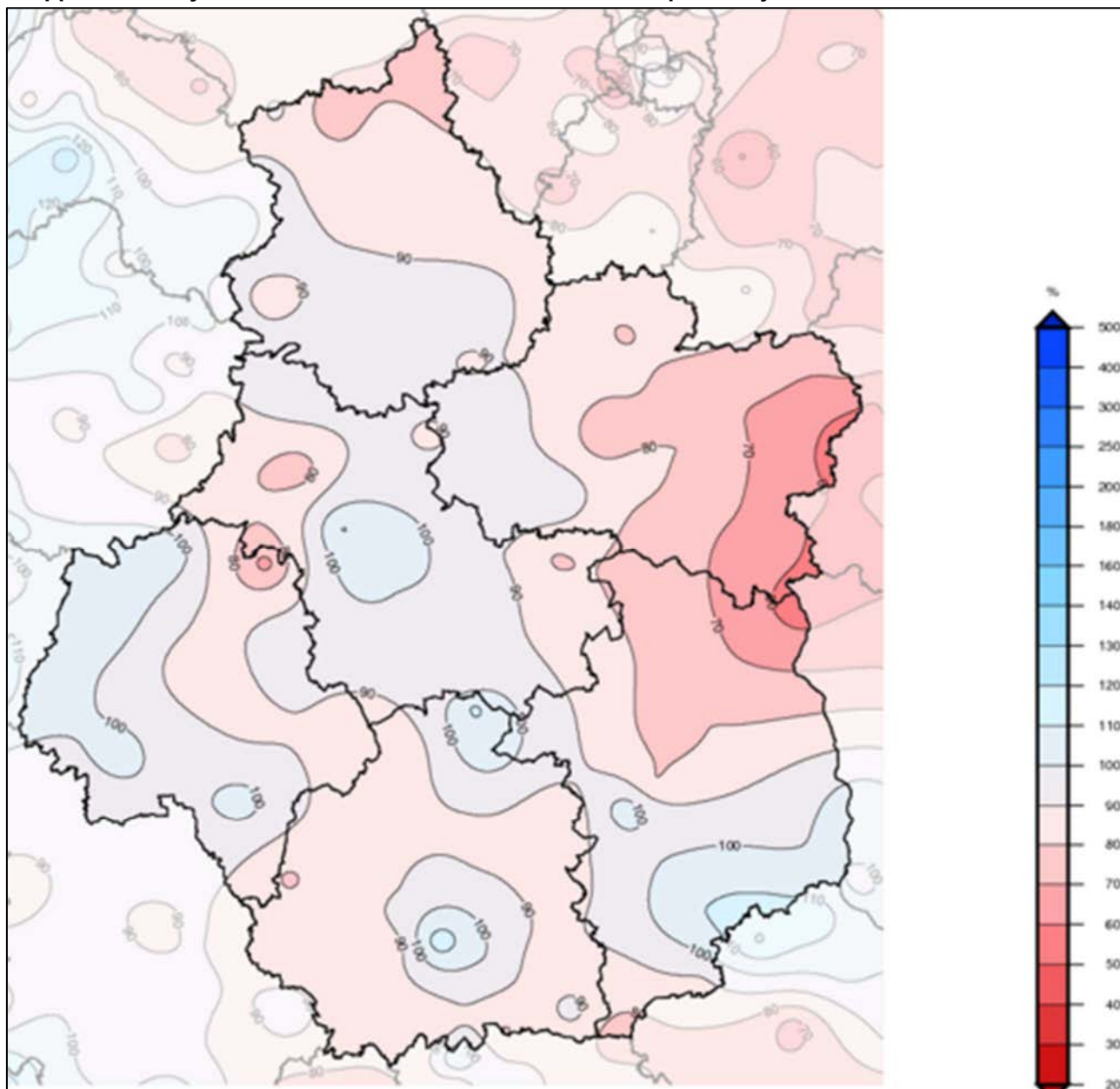
La majeure partie de janvier connaît un temps doux et perturbé avec des passages pluvieux fréquents mais qui sont peu abondants en termes de cumuls de pluie, notamment quotidiens. Il est enregistré jusqu'à 20 jours de pluie (> 1mm) au nord de la Touraine tandis qu'à l'est de la région, ce nombre est plus réduit, notamment dans le Montargois et la Puisaye. Ainsi, le nombre de jours de pluie fluctue dans les stations suivies de 11 à Amilly (45) à 18 à Blois et Romorantin. On dénombre seulement 6 jours secs à Blois et 7 à Orléans et jusqu'à 13 à Chartres et Bourges. Sur le mois, les cumuls varient de 30 mm à près de 70 mm. Ils varient du simple au double dans le Cher et en Eure-et-Loir. Les cumuls les plus faibles, 32 mm à Léré (18) et Amilly, 37 mm à Laon (28), sont associés à des déficits de 30 % à 40 % par rapport à la normale. Les plus importants, 65 mm à Orval (18), 64 mm à Vichères (28) ou 67 mm à St-Christophe (37) correspondent à des excédents de 10 %. Sur l'ensemble de la région, il est recueilli en moyenne 56 mm pour une normale de 63 mm soit un déficit moyen de 12 %.

Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en janvier 2026 - Météo-France



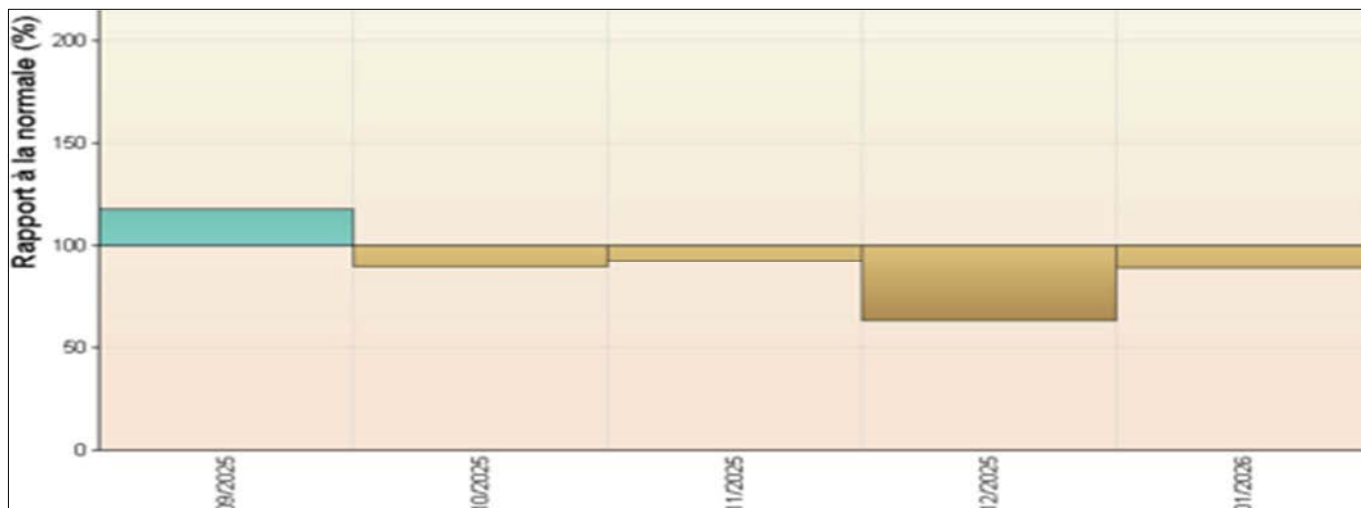
Les cumuls mensuels agrégés des départements de la région centre-Val de Loire, en janvier, sont tous sous les normales de saison. Le Cher a reçu en moyenne 57 mm contre une normale de 66,7 mm soit un manque moyen de -14%. En Eure-et-Loir, le cumul mensuel de 51 mm s'écarte de la normale de -10 % (56,4mm). Dans l'Indre, les 62 mm cumulés en moyenne sont également en deçà de la normale (68,7 mm) de -10 %. En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à 61 mm pour une normale à 65,9 mm soit un léger déficit de -7 %. La lame d'eau moyenne de 60 mm en Loir-et-Cher est proche (-4 %) des valeurs de la normale qui est de 62 mm. Dans le Loiret, le cumul moyen mensuel, le plus bas de la région, atteint près de 45 mm soit une valeur de -22% sous la normale (57,2 mm).

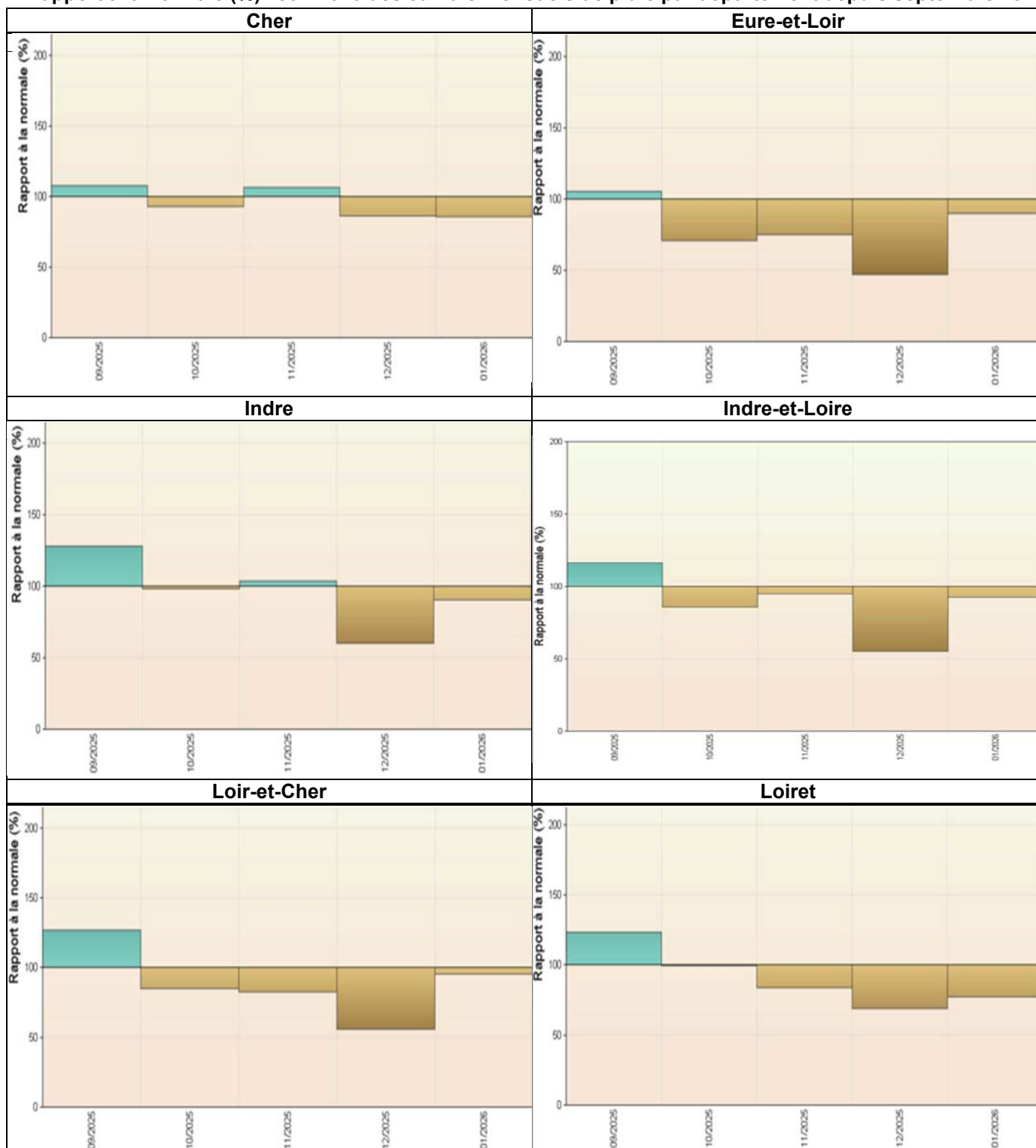
La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence 1991-2020 des cumuls de pluie de janvier renseigne sur les écarts à la normale des cumuls mensuels de pluie. Elle est indicatrice de déficits à la normale importants, jusqu'à 40 % sur l'est et le nord de la région tandis qu'une large bande centrale de Nogent-le-Rotrou (28) à St-Amand-Montrond (18) et l'ouest de l'Indre-et-Loire affichent des valeurs quasi normales ou avec, localement des excédents modérés à l'image du sud-est du Cher ou du nord et du Centre de l'Indre.



Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2025 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence de la période 1991-2020. En janvier, les précipitations sur la région Centre-Val de Loire sont déficitaires par rapport à la normale pour le 4ème mois consécutif, elles atteignent 88 % de la normale. Les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher affichent les cumuls les plus proches de la moyenne de saison, ceux-ci sont plus éloignés (-10 %) en Eure-et-Loir et dans l'Indre. Les déficits les plus importants se retrouvent dans le Cher (-16 %) et dans le Loiret (-22 %).

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2025 (MF)





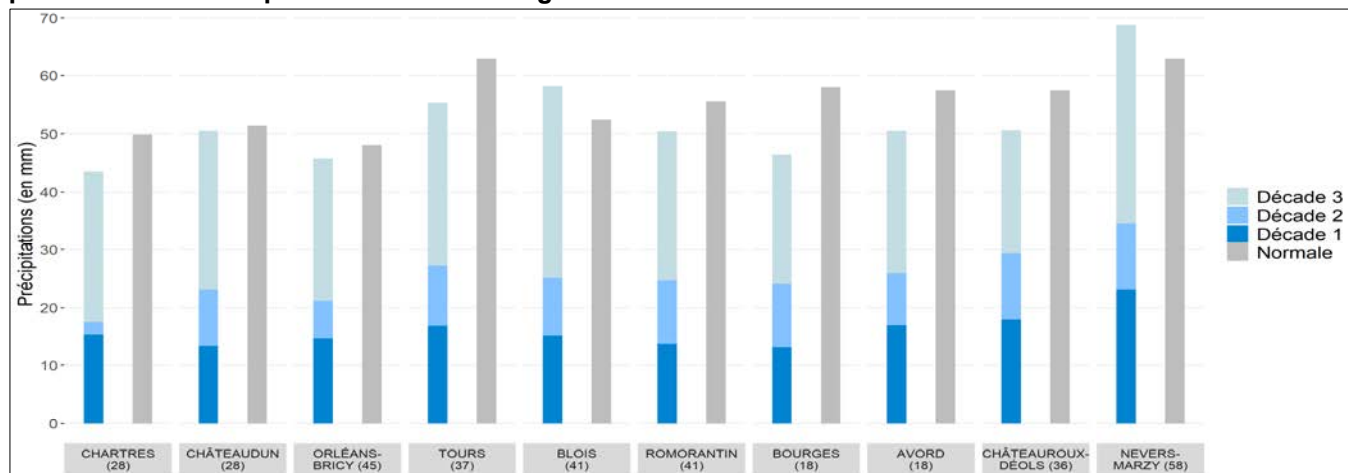
Source : Météo-France

Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Il indique que les précipitations enregistrées ont été plus abondantes en dernière décade, notamment le 27 et que les quantités de pluie ont été limitées le reste du mois à l'exception des cumuls importants les 7 et 8 du mois. Il signale les déficits qui concernent huit stations ainsi que les stations excédentaires (Blois et Nevers).

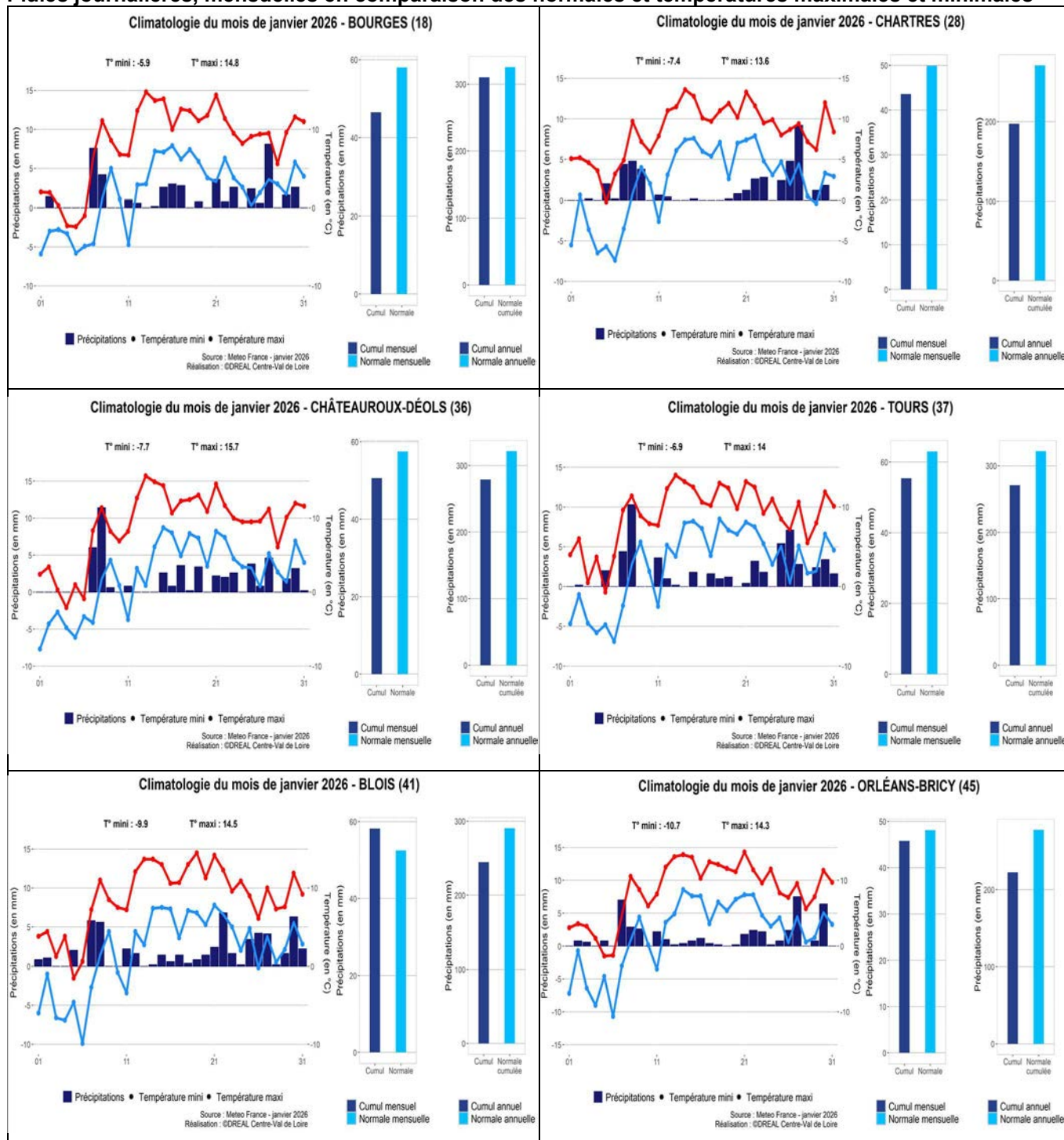
Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

Les cumuls mensuels de pluie recueillis en janvier aux principales stations de la région varient de près de 44 mm (Chartres) à 58 mm (Bourges). À l'exception des cumuls qui excèdent la normale à Blois (+11 %) ou qui en sont proches comme à Châteaudun (-2 % avec 51 mm) ou Orléans (-5 % avec 46 mm), les quantités de pluie recueillies en décembre dans les autres stations sont en deçà. Le déficit atteint -9 % à Romorantin (50 mm), -12 % à Tours (55 mm), Châteauroux et Avord (51 mm), -13 % à Chartres (44 mm) et -20 % à Bourges (47 mm). Si les cumuls depuis le début de l'année hydrologique sont quasi normaux à Avord, Bourges et Romorantin, ils s'en éloignent à Chartres (-27%), Orléans (-20 %), Châteaudun (-17 %), Blois et Tours (-16 %) comme à Châteauroux (-13 %).

Précipitations mensuelles de janvier 2026 regroupées par décade, et, comparaison aux normales du mois pour des stations représentatives de la région Centre-Val de Loire

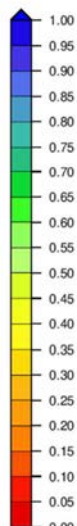
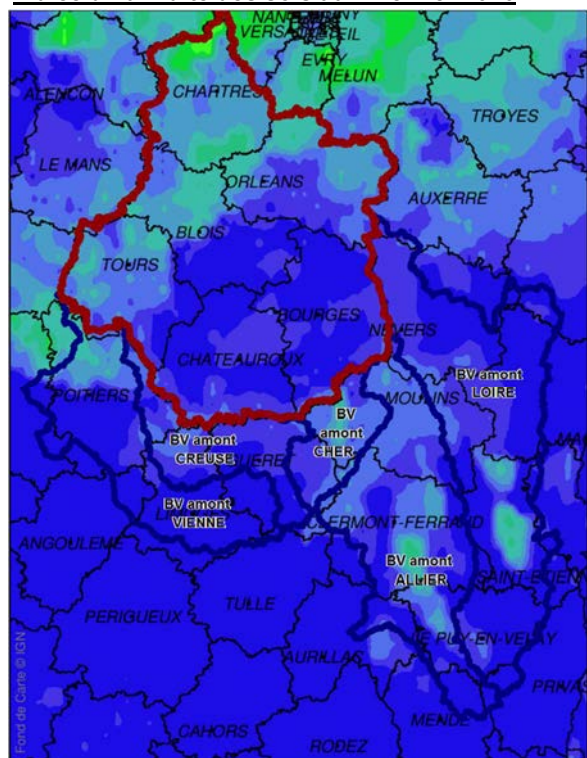


Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



État d'humidité des sols

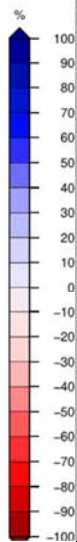
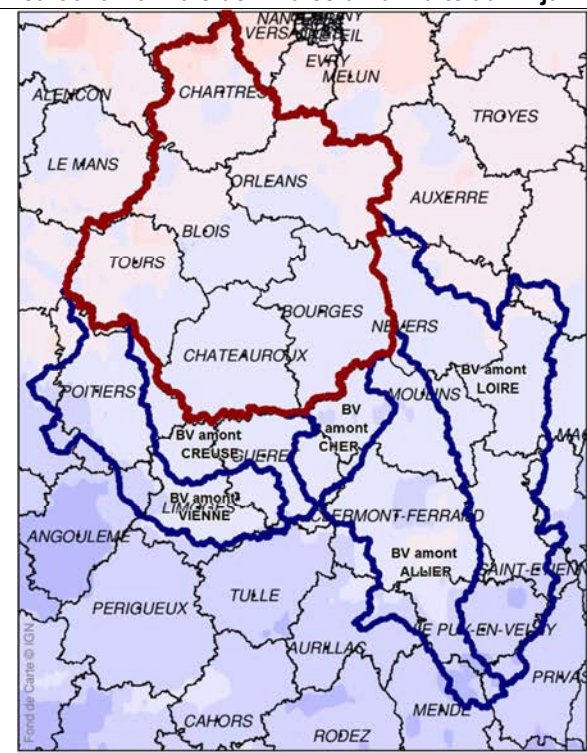
Indice d'humidité des sols au 1^{er} février 2026



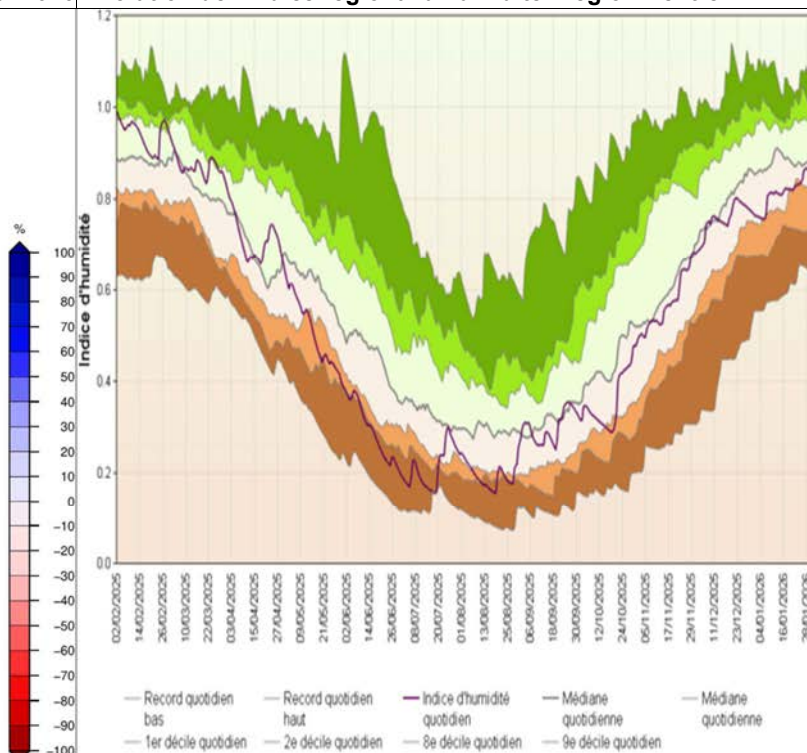
En janvier, les sols superficiels se sont humidifiés sur l'ensemble du bassin Loire amont. Au 1^{er} février 2026, ils présentent des conditions proches de la saturation (indice de 1) sur une grande partie du bassin, en Bourgogne dans le Morvan et dans les monts du Mâconnais et du Charolais, mais également dans les secteurs des Puys et du Livradois-Forez, à l'est de la Loire en Haute-Loire et dans le bassin amont de la Vienne. Les valeurs les plus basses, autour de 0,7/0,8 sont rencontrées à l'amont du Cher, au sud de Clermont-Ferrand dans les limagnes d'Issoire (63) et de Brioude (43), ainsi que dans la vallée de la Loire dans les secteurs de Roanne et de Feurs à St-Etienne (42). Globalement, les sols sont dans une situation assez proche de la normale sur la majeure partie du bassin. Ils sont plus secs que la normale d'Issoire à Brioude avec un déficit de 10 %. Ils sont plus humides avec des écarts de +20 % à +30 % autour de Monistrol-sur-Loire et dans le secteur de Naussac en Lozère.

En Centre-Val de Loire les valeurs d'indices d'humidité des sols varie de 0,6 (dans le nord de l'Eure-et-Loir où l'on rencontre les sols les plus secs avec des écarts à la normale de -20 à -30 %) à 1 notamment dans le sud du Loir-et-Cher et sur la majeure partie de l'Indre et du Cher où les sols sont un peu plus humides que de saison (+10 %). Les sols de l'ouest de la région, du nord de l'Eure-et-Loir au sud de l'Indre-et-Loire, connaissent des valeurs d'humidité intermédiaires allant de 0,7 à 0,9 avec un écart de -10 % à -20 %, écart que l'on retrouve également dans le nord et l'est du Loiret.

Écart à la normale de l'indice d'humidité au 1^{er} janvier 2026



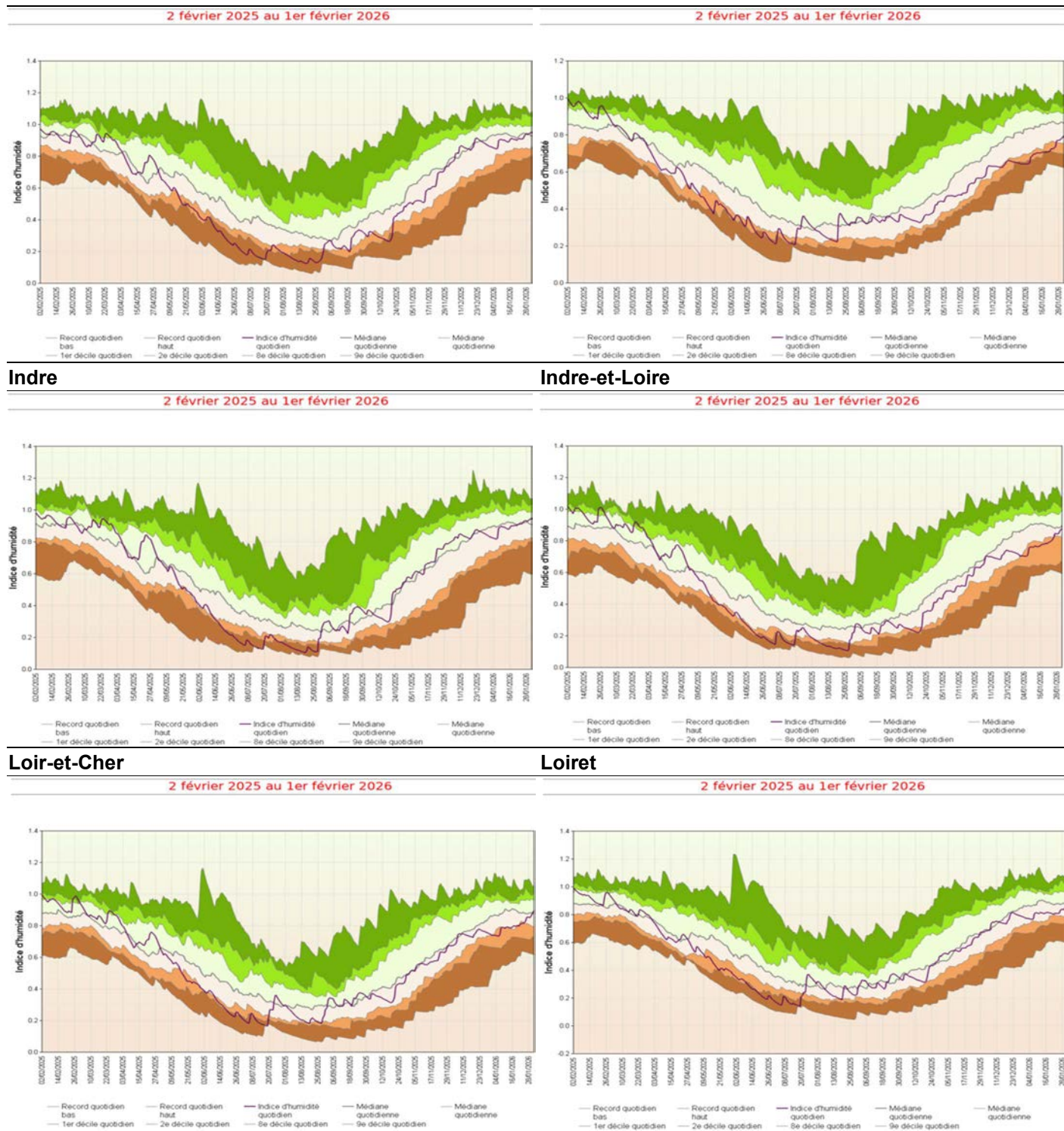
Évolution de l'indice régional d'humidité - région Centre



La carte de l'écart à la normale (à gauche) au 1^{er} février indique que les sols du bassin Loire amont présentent des conditions d'humidité autour de la normale sur une grande partie du bassin. Ils sont plus humides que la normale du sud du Limousin au sud de l'Auvergne et à la Lozère avec des écarts de +10 à +30 %. Seul le nord, de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire ainsi que le nord et l'est du Loiret ont des sols moins humides que la normale avec des écarts compris entre -10 % et -30 %.

L'indice régional d'humidité des sols (graphique de droite), partant début janvier d'une valeur de 0,75 juste au-dessus du deuxième décile quotidien et inférieure à la normale régionale du moment va progresser tout au long du mois pour se positionner au 1^{er} février au niveau de la médiane de saison à une valeur de 0,85 qui indique des conditions de sols superficiels relativement humides.

Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire



Les indices départementaux d'humidité des sols montrent tous au cours de janvier une progression de la valeur de l'indice. Ceux du Cher et de l'Indre, d'évolution similaire, voient l'indice, situé en début de mois entre le 2^e décile et la médiane soit une humidité inférieure à la normale, se hisser fin janvier au-dessus de la médiane à une valeur de 0,95 signifiant des sols proches de la saturation. L'indice d'humidité eurélien situé début janvier juste sous le 1^{er} décile à 0,63 progresse au cours du mois, notamment, en dernière décade, jusqu'à la valeur de 0,75 entre le 2^e décile et la médiane du moment soit une valeur d'humidité inférieure à la normale. En Indre-et-Loire, l'Indice placé au début du mois entre le 1^{er} et le 2^e décile est stable en première décade puis haussier lors des deux suivantes, il se situe en fin de mois un peu en dessous de la médiane de saison à une valeur de 0,85 indiquant des sols assez humides. L'indice d'humidité des sols du Loir-et-Cher est situé, au 1^{er} janvier, entre le 1^{er} et le 2^e décile, soit une humidité bien inférieure à la normale. Il va s'élever notamment lors des deux dernières décades du mois pour se placer au 1^{er} février juste au-dessus de la médiane du moment à une valeur de 0,9 qui caractérise des sols très humides. L'indice d'humidité des sols du Loiret se situe au début de janvier entre le 2^e décile et la médiane. Demeuré stable les deux premières décades, il s'élève avec les pluies de la fin du mois pour se positionner juste sous la médiane de saison à une valeur de 0,85 soit des sols assez humides.

Infiltration efficace

Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour janvier, l'état modélisé des réserves d'eau du sol superficielles et profondes (réserve utile) à partir du modèle Agronoé de Météo France, montre une disponibilité pour toutes les stations suivies. La contribution pour l'infiltration, à l'exception de celle à Blois qui est un peu au-delà de la normale du mois (excès de 18 %), sont toutes en deçà des normales de janvier. Ainsi, les déficits atteignent -19% à Orléans, -17 % à Tours, -16 % à Bourges, -14 % à Châteauroux, -9 % à Chartres et -5 % à Châteaudun. Avec une recharge tardive, les cumuls depuis le début de l'année hydrologique sont également tous sous les valeurs de saison avec des déficits importants puisque les quantités cumulées valent la moitié de la normale pour quatre stations sur sept (Chartres, Châteauroux, Tours et Orléans). Seules les valeurs à Bourges approchent la moyenne avec toutefois un déficit de 17 %. Il faut toutefois considérer que ces valeurs modélisées ne sont qu'une approximation des réserves utiles réelles des sols et des surplus disponibles.

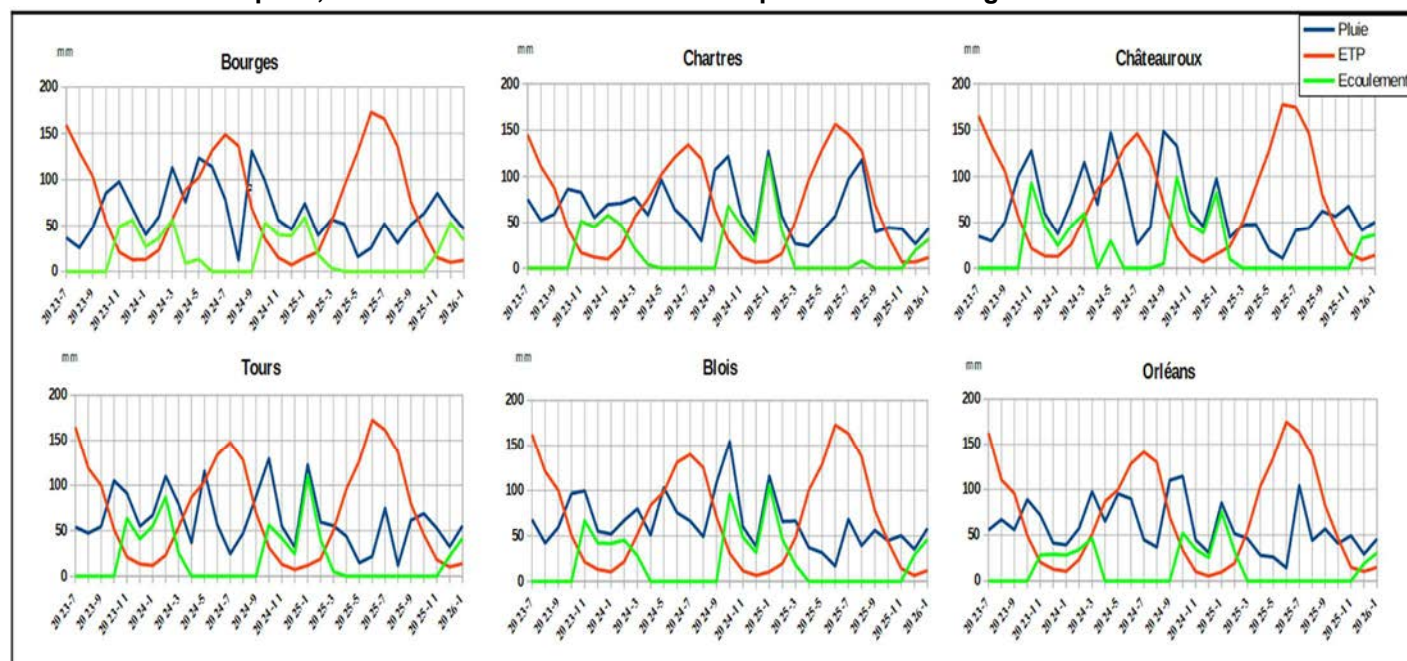
Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration et évapotranspiration potentielle (ETP) en janvier 2026.

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2025	% normal cumulé depuis septembre 2025	Cumul ETP mm pour janvier 2026
BOURGES (18)	34.2	84 %	108.0	83 %	12.3
CHARTRES (28)	31.9	91 %	51.7	54 %	11.7
CHÂTEAUDUN (28)	39.1	95 %	66.8	68 %	11.4
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	36.5	86 %	69.1	53 %	14.1
TOURS (37)	41.6	83 %	63.9	48 %	13.8
BLOIS (41)	46.2	118 %	75.0	63 %	12.0
ORLÉANS-BRICY (45)	30.9	81 %	49.8	48 %	14.9

Source : Météo France - janvier 2026 / Réalisation : @DREAL Centre-Val de Loire

La durée d'insolation en janvier est presque partout proche de la normale exceptée pour Chartres, Châteaudun et Orléans où il est enregistré un léger excédent proche de 10 %. Les températures moyennes aux stations sont de 0,5°C à 1°C au-dessus des normales et les données d'ETP de janvier 2026 signalent le début de la progression de l'évapotranspiration qui a connu les valeurs les plus basses le mois passé. Les cumuls d'ETP, à l'exception de ceux de Bourges qui sont normaux sont tous au-delà des moyennes de saison.

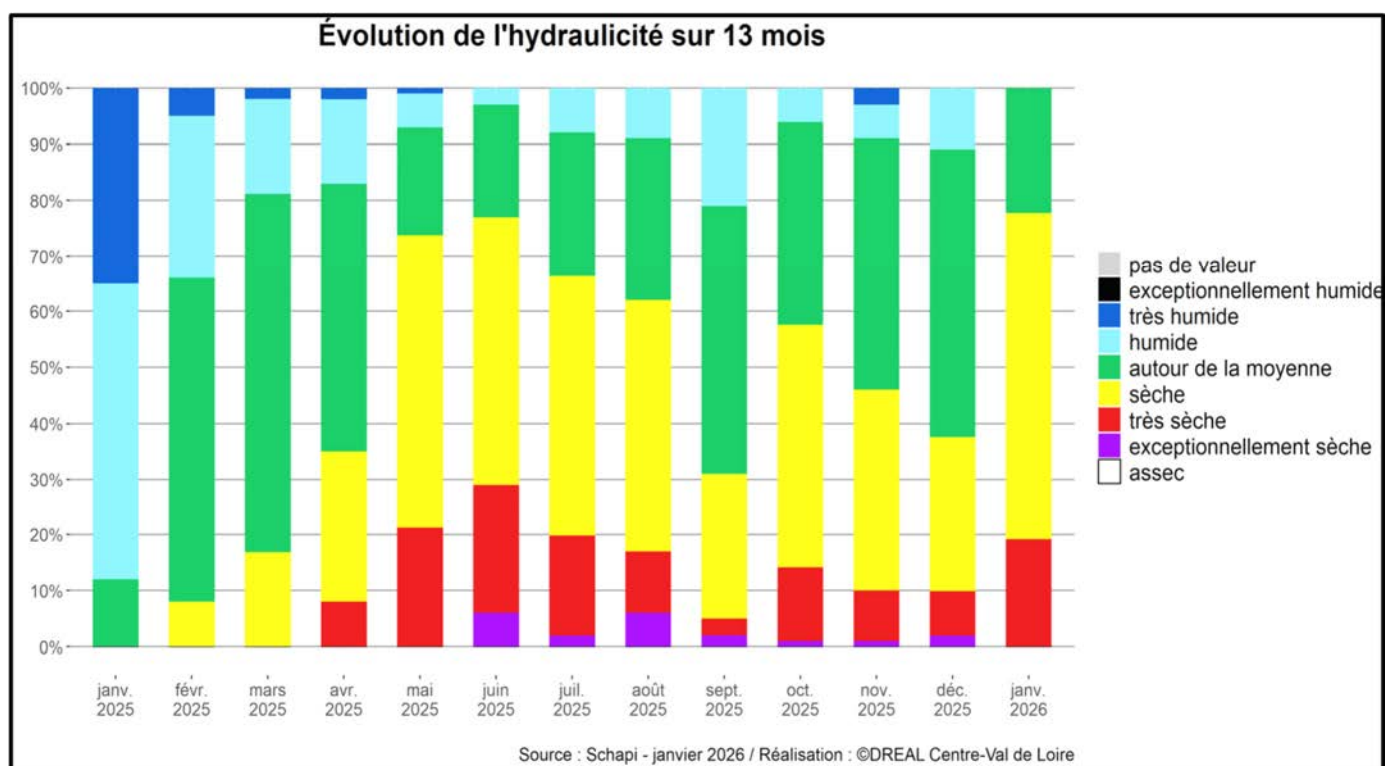
Cumul mensuel de pluie, d'ETP et d'écoulement 2023-2026 pour 6 stations régionales



Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2023-2025 montrent une contribution 2024/2025 précoce du point de vue des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui presque partout avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs nulles d'écoulement à partir de mars/avril 2025 marquent, en général, la fin de la période de recharge des nappes. Les prélèvements d'ETP en janvier 2026 remontent en lien avec la hausse des températures. Les valeurs d'écoulement du mois confirment la reprise de la recharge entamée le mois dernier avec des disponibilités mensuelles pour l'infiltration excédentaires ou proches des normales aux stations de Blois, Châteaudun et Chartres et des contributions plus réduites à celles de Châteauroux, Bourges, Tours et Orléans.

Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en janvier 2026

Janvier 2026 voit les débits moyens mensuels des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire diminuer dans tous les bassins. Plus de trois-quarts des stations affichent des débits bas ou très bas (soit des déficits à minima de 25 % et jusqu'à 80 %). Si 22 % des stations enregistrent une hydraulique déficitaire au plus de 25 % par rapport la moyenne de janvier, seuls trois cours d'eau issus de la Beauce (l'Aigre, la Conie et les Mauves) connaissent des écoulements de saison. Les débits très bas concernent principalement les bassins du Loir et particulièrement sa partie amont, du Loing et les petits affluents au sud de la Loire. Sur le versant sud de la Loire, la très grande majorité des stations affichent des écoulements réduits de 25 % à 60 %. Il en est de même sur le versant Seine sauf dans le bassin de l'Essonne où les débits ne sont pas éloignés de la normale. Les débits de l'axe Loire-Allier demeurent dans la classe des valeurs moyennes mais sont le plus souvent amputés d'un cinquième de l'écoulement normal. Les débits de base caractérisent les situations plutôt normales du versant Seine et de l'Axe Loire-Allier. Ils soulignent les situations normales à humides qui prévalent au sein des bassins du Cher et des Sauldre. Ils révèlent la situation sèche qui règne au sein des bassins de l'Indre et de la Creuse-Vienne. Ils signalent enfin la situation exceptionnellement sèche que connaît l'amont du bassin du Loir.



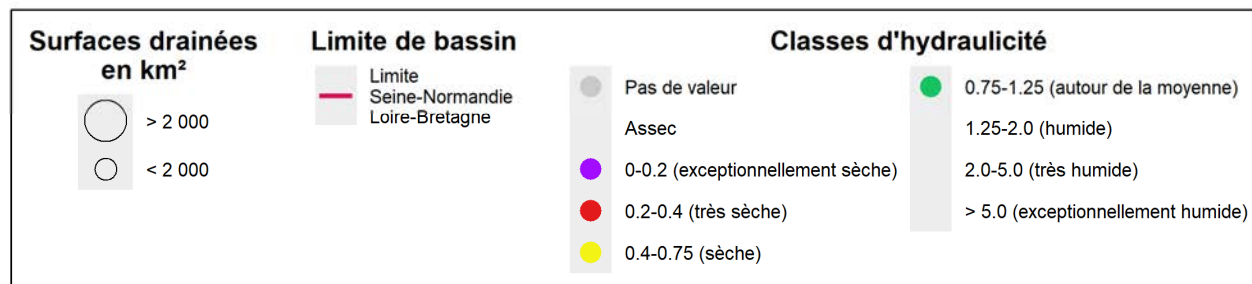
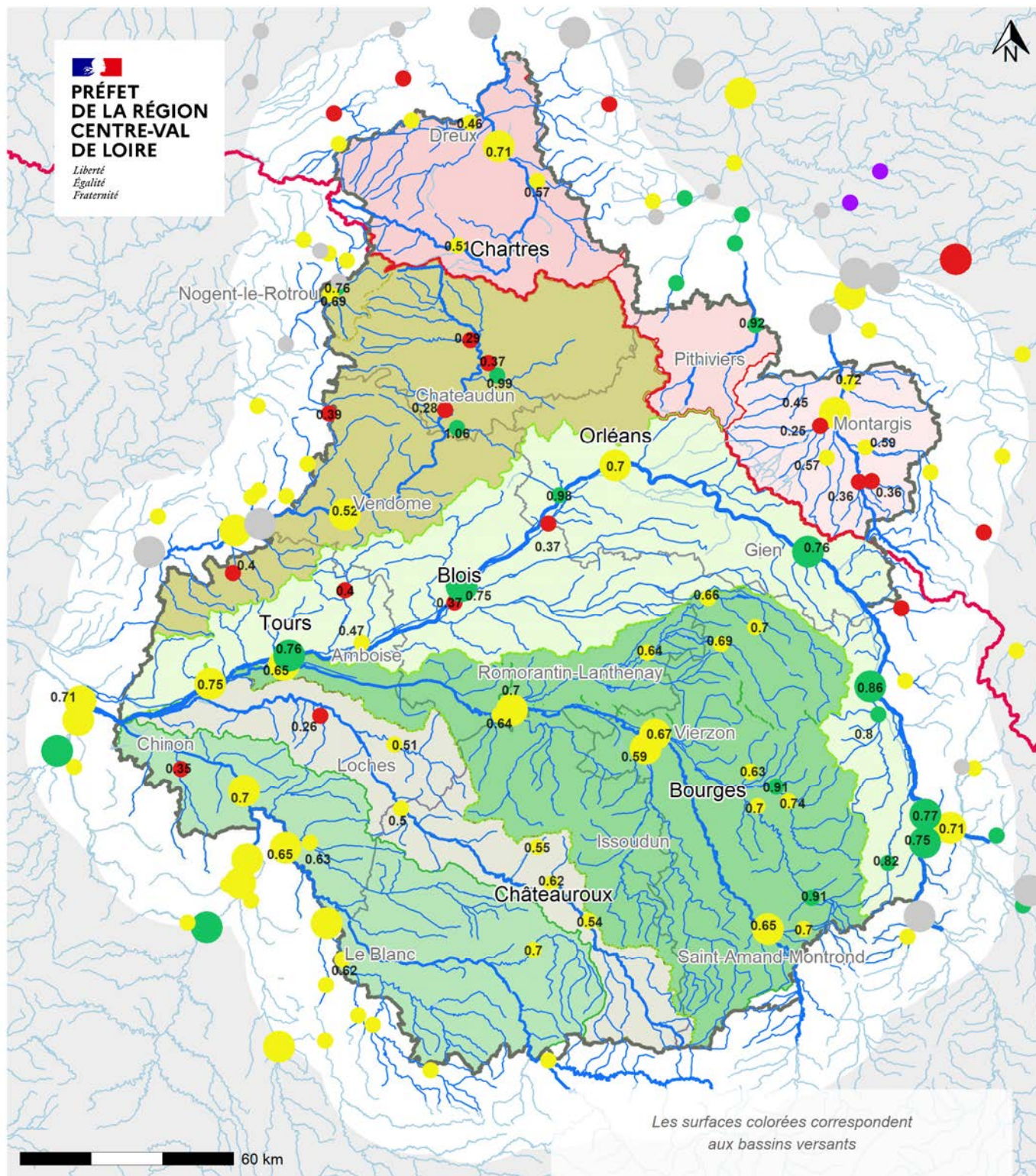
Toutes les stations (au nombre de 67) suivies de la région Centre-Val de Loire disposent, ce mois, des mesures de débits moyens mensuels. Par contre, les débits minima sur 3 jours manquent pour sept stations suivies (St Patern-Racan pour l'Escotais, Leugny pour la Creuse, Blois, Tours et Langeais pour la Loire, Lémeré pour la Veude et Tours pour le Cher).

L'hydraulicité des cours d'eau de la région Centre-Val de Loire s'est réduite en janvier et la plupart des stations à l'exception de celle de Romilly-sur-Aigre affichent des valeurs de débits moyens mensuels sous la normale de janvier. Quinze cours d'eau (22 %) affichent un écoulement autour de la normale du mois (entre plus ou moins 25 % par rapport à la normale). Trente-neuf (58 %) affichent un écoulement moyen déficitaire d'au moins -25 % et jusqu'à -60 % par rapport à la normale. Treize cours d'eau (19 %) voient leur déficit d'écoulement dépasser -60 % et atteindre, pour quatre d'entre eux, plus de -70 %, il s'agit de l'Ozanne à Trizay-les-Bonneval et de l'Yerre à St-Hilaire dans le bassin du Loir, de l'Echandon à St-Branches dans le bassin de l'Indre et de la Bezonde à Pannes dans celui du Loing, cette dernière affichant l'hydraulicité la plus basse des cours d'eau suivis.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en janvier 2026. Elles représentent, pour la première, l'hydraulicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour la seconde, la fréquence de retour des Q3J-N (VCN3), débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraulicité](#)

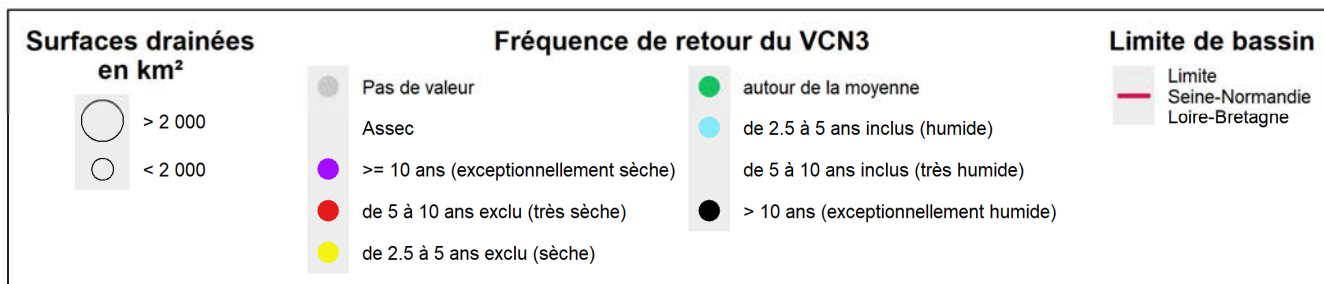
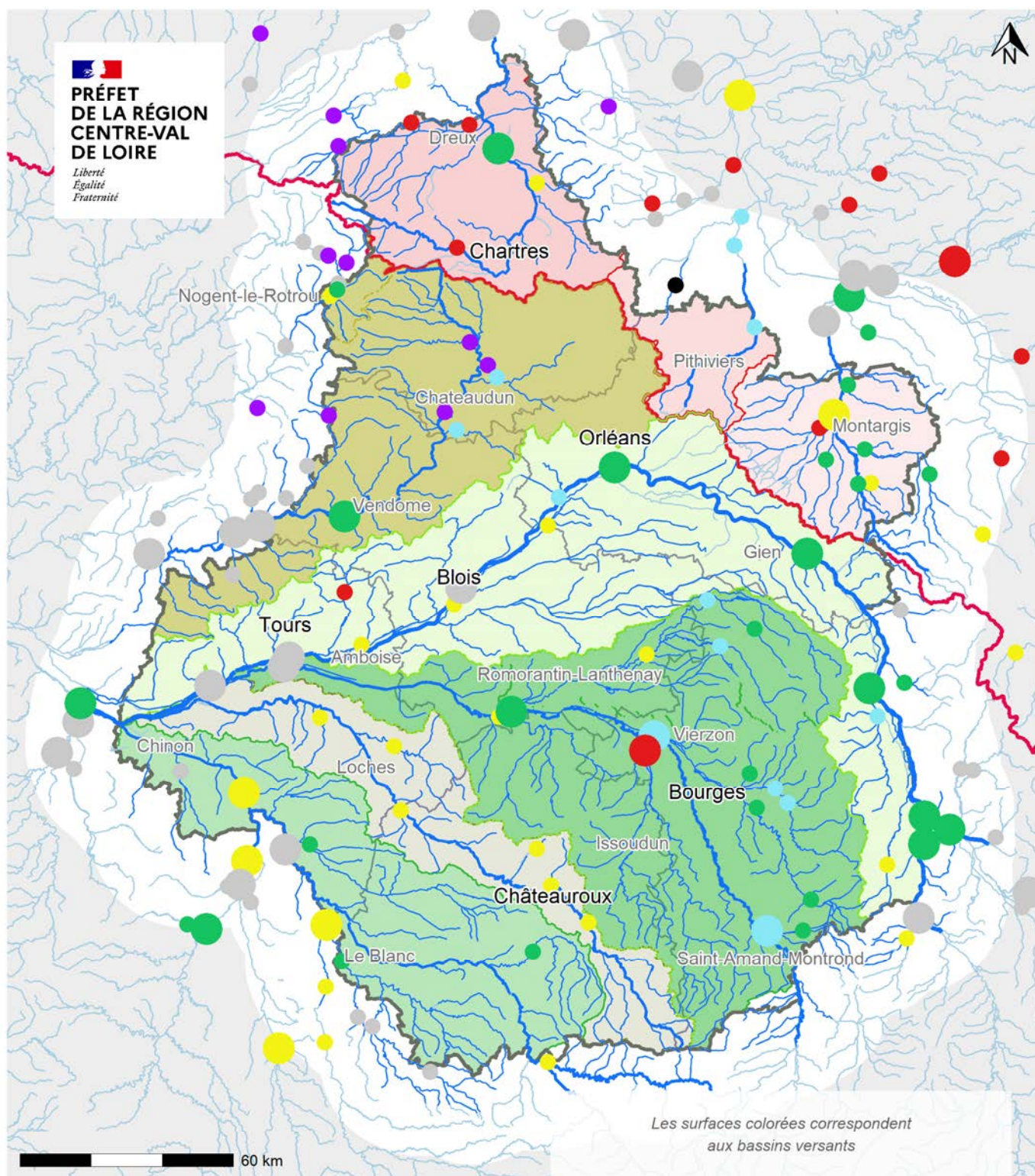
Hydraulicité du mois de janvier 2026



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - janvier 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

J

Fréquence de retour du VCN3 du mois de janvier 2026



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - janvier 2026 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont sous les normales et les débits moyens mensuels, à l'exception de ceux du bassin de l'Essonne qui sont proches des valeurs de saison, sont déficitaires d'au moins 28 % par rapport aux normales du janvier.

Les débits de base renvoient à des situations contrastées, de très sèches à normales dans les bassins de l'Eure, de l'Avre et du Loing, ils caractérisent une situation humide dans celui de l'Essonne.

Dans le bassin de l'Eure, le cours principal, à l'amont, à Ste-Lupercie, affiche un écoulement réduit de moitié (déficit de 49 %) par rapport à celui de saison tandis qu'à l'aval à Charpont, il est sous la normale de 29 %. Celui de son affluent, la Drouette, est inférieur de -43 % à la moyenne du mois. L'Avre enregistre une hydraulicité déficitaire de -54 %.

Les débits minima sont indicateurs de la situation très sèche de l'Eure amont à Sainte-Lupercie avec une fréquence septennale tandis qu'à l'aval, à Charpont, les débits de base sont plus élevés et renvoient à une normale à tendance sèche et de fréquence biennale. Les minima de la Drouette caractérisent une situation sèche de probabilité d'occurrence triennale. Quant à ceux de l'Avre, ils désignent une situation très sèche et de fréquence sexennale.

Dans le bassin du Loing, sur sa bordure occidentale, les affluents issus de la Beauce affichent des valeurs d'hydraulicité qui valent le quart de la normale pour la Bezonde à Pannes avec le déficit (-75 %) le plus élevé du bassin, tandis que le Puiseaux à St-Hilaire enregistre un écoulement déficitaire de -43 %.

Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre une valeur basse d'hydraulicité à hauteur de 36 % de la normale. À l'aval, à Chalette-sur-Loing, l'hydraulicité du Loing atteint 45 % de la normale. L'affluent de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle, affiche un écoulement déficitaire de -64 %. Sur la même rive, l'hydraulicité de l'Ouanne à Gy-les-Nonains est déficitaire de -41 %. Il en est de même des écoulements de la Cléry à Ferrières qui sont sous les valeurs de saison (-28 %).

Les débits de base des affluents beaucerons divergent, ils renvoient pour la Bezonde à une situation très sèche d'occurrence sexennale tandis que pour le Puiseaux, ils caractérisent une situation normale de tendance sèche à fréquence biennale. Les minima du Loing à l'amont renvoient à une situation normale de tendance sèche et de fréquence biennale tandis qu'à l'aval ils révèlent une situation peu éloignée de la précédente qui est sèche de fréquence triennale. Les minima de l'Aveyron soulignent une situation sèche de fréquence triennale. Les débits de base de l'Ouanne soulignent une situation de saison à tendance sèche et de fréquence biennale alors que pour la Cléry la situation est également de saison, mais avec une tendance humide et de fréquence équivalente.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité signale un écoulement de saison mais en deçà de -8 % par rapport à la normale de janvier.

Les débits minimaux confirment l'état humide du bassin de probabilité d'occurrence entre la triennale et la quadriennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports respectifs de l'Allier à Cuffy et ceux de la Loire à Nevers sont en dessous des normales de janvier, respectivement de -25 % et -29 %. À la sortie de la confluence Loire-Allier, à Givry, leurs apports conjugués montrent un déficit de -23 % par rapport à la normale. Vers l'aval, toutes les valeurs d'hydraulicité affichent des déficits de même ordre : -24 % à Gien, -30 % à Orléans, -25 % à Blois, -24 % à Tours, -25 % à Langeais et -29 % à Saumur. Les débits de base de l'Allier à Cuffy sont de saison et ceux de la Loire à Nevers sont également normaux mais à tendance sèche avec une fréquence biennale. Vers l'aval, de Givry à Saumur les minima indiquent une situation générale normale plutôt humide et de fréquence biennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, en dehors de celles de certains affluent beaucerons (Conie, Aigre et Mauves), les valeurs d'hydraulicité sont basses. En ce qui concerne les affluents de rive droite de la Loire, issus de la Beauce, la Cisse à Nazelles-Négron connaît des écoulements inférieurs à la normale de -53 % tandis que ceux des Mauves à Meung-sur-Loire sont juste sous la moyenne de saison (-2 %). Quant à la Brenne à Villedomer, elle enregistre des débits moyens mensuels bas, inférieurs de -60 % à la moyenne du mois.

Les débits de base varient de situations très sèches et de fréquence vicennales à humides à l'instar des stations sur les Mauves, la Conie ou l'Aigre qui affichent une probabilité d'occurrence triennale et supérieure. Les minima des petits affluents de rive droite renvoient à la situation sèche de la Cisse et de la Brenne et avec des fréquences

respectives quadriennales et quinquennales.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon sont sous la moyenne du mois avec un manque de -32 % pour la première et de -24 % pour la seconde.

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou marquent une situation sèche et de fréquence triennale. Ceux de la Cloche caractérisent une situation normale à tendance humide de probabilité d'occurrence entre la biennale et la triennale.

Dans le bassin du Loir, les écoulements des affluents beaucerons toujours soutenus par des niveaux de nappe élevés affichent des valeurs d'hydraulicité proches des normales et qui sont excédentaires de 6 % en ce qui concerne l'Aigre à Romilly, et juste sous la normale pour la Conie (-1 %) à Conie-Molitard. Les affluents de rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements qui sont bien inférieurs aux normales. Ainsi, l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore une hydraulicité très basse, déficitaire de -71 %, l'Yerre à St-Hillaire voit son déficit atteindre -72% et celui de la Braye à Valennes s'élève à -61 %. La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur est également faible et déficitaire de -63 %. À l'aval, le Loir à Villavard qui bénéficie de l'apport des affluents beaucerons fait montre de débits moyens mensuels qui sont un peu plus élevés qu'à l'amont mais qui sont néanmoins déficitaires de -48 %. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité en deçà des valeurs moyennes de janvier de -60%.

Les débits de base de l'amont du bassin signalent sa situation exceptionnellement sèche, notamment ceux de fréquence vicennale qui prévalent sur l'Ozanne ou la Braye, ou avec une probabilité d'occurrence décennale à l'image du Loir à St-Maur ou de l'Yerre à St-Hillaire. Pour les affluents issus de la Beauce, ils témoignent de leur situation humide de probabilité d'occurrence entre la quadriennale et la quinquennale pour l'Aigre et de de fréquence triennale pour la Conie. À l'aval, le Loir à Villavard connaît une situation normale à tendance sèche et de fréquence entre la biennale et la quinquennale.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau au sud de la Loire varient de 0,26 (l'Echandon à St-Branches, affluent de l'Indre en rive gauche) à 0,91 fois la normale (l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre et l'Auron au Pondy). Elles sont toutes sous les normales du mois avec des déficits dépassant -30 % pour la plupart. Les petits affluents de rive gauche de la Loire dans le Cher enregistrent des d'écoulement plus proches de ceux de saison avec un déficit de -18 % en ce qui concerne l'Aubois à Grossouvre et de -20 % pour la Vauvise à St Bouize. L'Ardoux à Lailly-en-Val (45) et le Cosson à Chailles (41) voit leur déficit s'élever à -63 %.

Les débits de base traduisent des situations qui vont de très sèches à humides. En ce qui concerne les petits affluents de rive gauche de la Loire, les débits minima soulignent les situations sèches de l'Aubois, de l'Ardoux et du Cosson avec une fréquence triennale pour le premier et quadriennale pour les autres. Pour la Vauvise, ils révèlent une situation humide de fréquence presque triennale.

Dans le bassin du Cher (hors Sauldre) les valeurs d'hydraulicité du cours principal sont, de l'amont à l'aval, déficitaires de -35 % à St-Amand-Montrond, -32 % à Vierzon, -30 % à Selles-sur-Cher et enfin -35 % à Tours. Celles de La Marmande à Saint-Pierre-les-Etieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, sont en deçà de la normale de -30 %. L'Auron à Bourges affiche des valeurs d'écoulement déficitaires de -30 % mais, à l'amont au Pondy, l'écoulement se rapproche de la normale (-9 %). L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine vaut 74 % de la normale. En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier à Moulins-sur-Yèvre enregistre une hydraulicité proche de la normale mais néanmoins déficitaire (-9 %) et celle du Moulon à Bourges-Asnières est la plus basse du secteur avec un déficit de -37 %. Quant aux débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols à Méreau, ils ne que valent 59 % de l'écoulement normal d'un mois de janvier.

Les débits de base du cours principal du Cher révèlent une situation humide de fréquence entre la biennale et la triennale à St-Amand-Montrond et Selles et triennale Vierzon. À l'amont du bassin, la Marmande affiche des minima normaux à tendance sèche et de fréquence biennale comme à l'aval de l'Auron à Bourges tandis qu'à l'amont au Pondy ils renvoient à une situation normale à tendance humide et de fréquence biennale. Les débits de base révèlent une situation humide de fréquence triennale qui est partagée par l'Yèvre et l'Ouatier. Par contre, pour le Moulon, ils relèvent d'un état normal à tendance sèche et de fréquence biennale. Les débits de base de l'Arnon et de la Théols à Méreau sont significatifs d'une situation très sèche de probabilité d'occurrence qui est novennale.

Dans le bassin de la Sauldre, les débits moyens mensuels sont homogènes. En ce qui concerne les affluents, les débits moyens mensuels de la Nère à Aubigny sont en deçà de la normale de janvier de -30 %, ceux de la Petite

Sauldre à Ménétréol de -31 % tandis qu'à Brion pour la Grande Sauldre, ils sont en deçà de -34 %. À l'aval, à Salbris, la Sauldre affiche un écoulement déficitaire de -36 %.

Les valeurs des débits de base signalent la situation de saison mais de tendance humide et de fréquence entre la biennale et la triennale humide de la Nère. Les minima de la Petite Sauldre et de la Grande Sauldre rapportent une situation humide de fréquence presque triennale pour la première et entre la triennale et la quadriennale pour la seconde. À l'aval, les minima de la Sauldre quant à eux relèvent d'un état sec de fréquence triennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels sont tous déficitaires d'au moins -38 % vis-à-vis de la normale. À l'amont, à Ardenes, ils sont inférieurs de -46 % en comparaison de l'écoulement de saison. Vers l'aval, en rive droite, l'hydraulicité de la Ringoire à Déols est déficitaire de -38 %, celle de la Trégonce à Vineuil voit le déficit atteindre -45 %, et, à Genillé, l'écoulement de l'Indrois indique un manque de -49 %. À l'aval, les débits moyens mensuels de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot ne valent que la moitié de la normale et l'écoulement de l'Échandon à St Branches est réduit des trois quarts en comparaison de celui de saison (-74 %).

Les débits de base signalent une situation sèche de fréquence triennale à quadriennale sur l'ensemble du bassin. Ceux du cours principal à Ardenes comme à St Cyran du Jambot sont de fréquence quadriennale. Les minima des affluents de la rive droite, de la Ringoire, de la Trégonce et de l'Indrois, renvoient à une probabilité d'occurrence triennale comme pour l'Escotais en rive gauche.

Dans le bassin de la Vienne, les valeurs d'hydraulicité, à l'amont du bassin de la Creuse sont plus faibles que la normale. Son affluent de rive droite, la Bouzanne à Velles, affiche un déficit d'écoulement -30 %. Vers l'aval, l'hydraulicité de l'affluent de rive gauche, l'Anglin à Mérigny accuse un déficit de -38 %. La Creuse à Leugny voit son écoulement réduit de -35 % tandis que celui de la Vienne à Nouâtre est inférieur à la normale de -30 %. En rive droite de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny connaît une valeur d'hydraulicité inférieure de -37 % à celle de saison. Pour la Veude à Lémeré, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulicité de janvier enregistre une perte d'écoulement de -65 % en comparaison de la normale de référence.

En ce qui concerne les débits de base, ils renvoient pour les affluents de la Creuse (Bouzanne, Anglin et Claise) à une situation normale à tendance sèche et de fréquence entre la biennale et la triennale. Les minima de la Vienne à Nouâtre caractérisent une situation sèche de probabilité d'occurrence triennale.

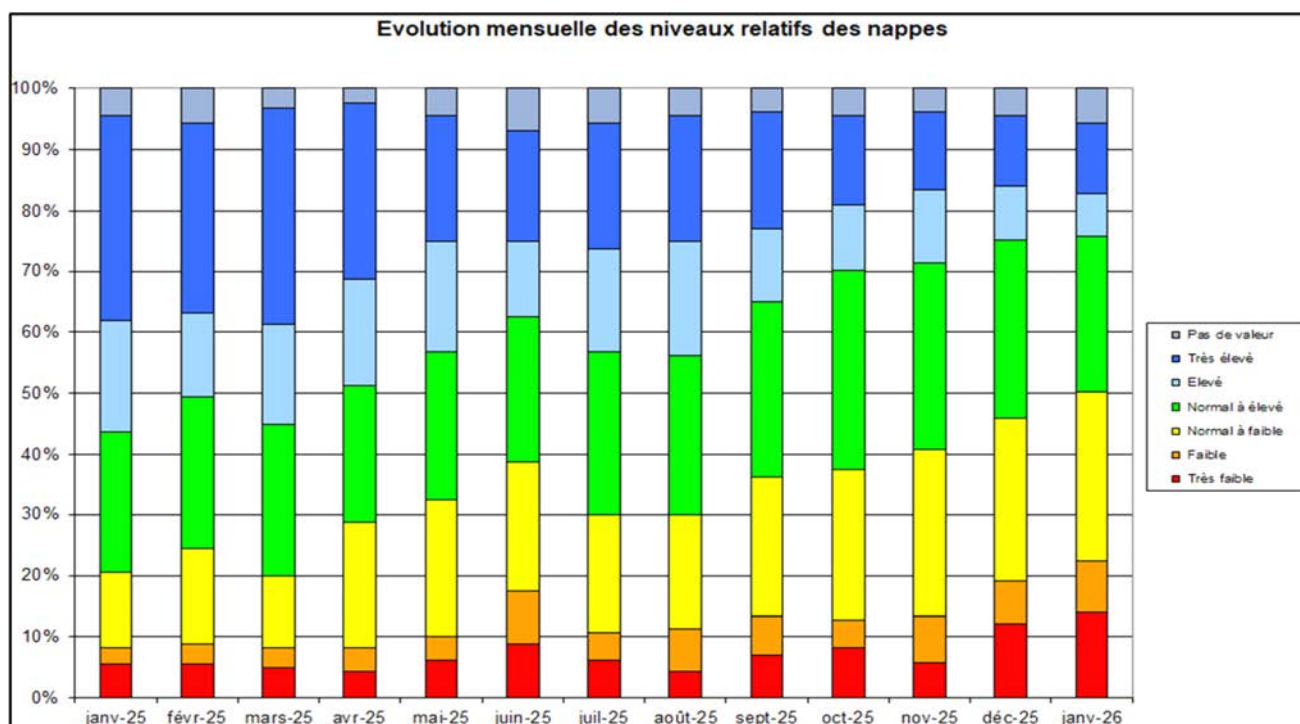
Les débits base de la Creuse à Leugny et de la Veude à Lémeré ne sont pas disponibles.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début février 2026

En janvier, la majorité des piézomètres (59 %) affichent une hausse de leur cote contre 34 % qui sont baissiers. Cette progression des niveaux concerne principalement les stations du Jurassique (87 %) et du Cénomanien (73 %) et, secondairement, celles des Calcaires de Beauce (41 %) et de la Craie (31 %). La recharge des nappes reste d'ampleur variable du fait de l'inertie de certaines nappes, de conditions d'humidité des sols hétérogènes ainsi que d'une répartition inégale des pluies efficaces. Le nombre de stations avec un niveau de saison ou supérieur s'est réduit en comparaison du mois précédent et l'on en compte aujourd'hui près de 47 %. Les cotes élevées à très élevées impliquent près de 20 % des ouvrages et relèvent des nappes des Calcaires libres de Beauce et de la Craie. 35 stations affichent des niveaux sous la quinquennale sèche soit près du quart des stations. Elles concernent pour plus de la moitié la nappe du Cénomanien (54 %) et pour un peu plus du quart celles du Jurassique. La situation des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie reste avantageuse avec des cotes de saison ou supérieures pour une large majorité des stations (respectivement 79 % et 64 %) et, ce, bien qu'une nette majorité des piézomètres soient baissiers.

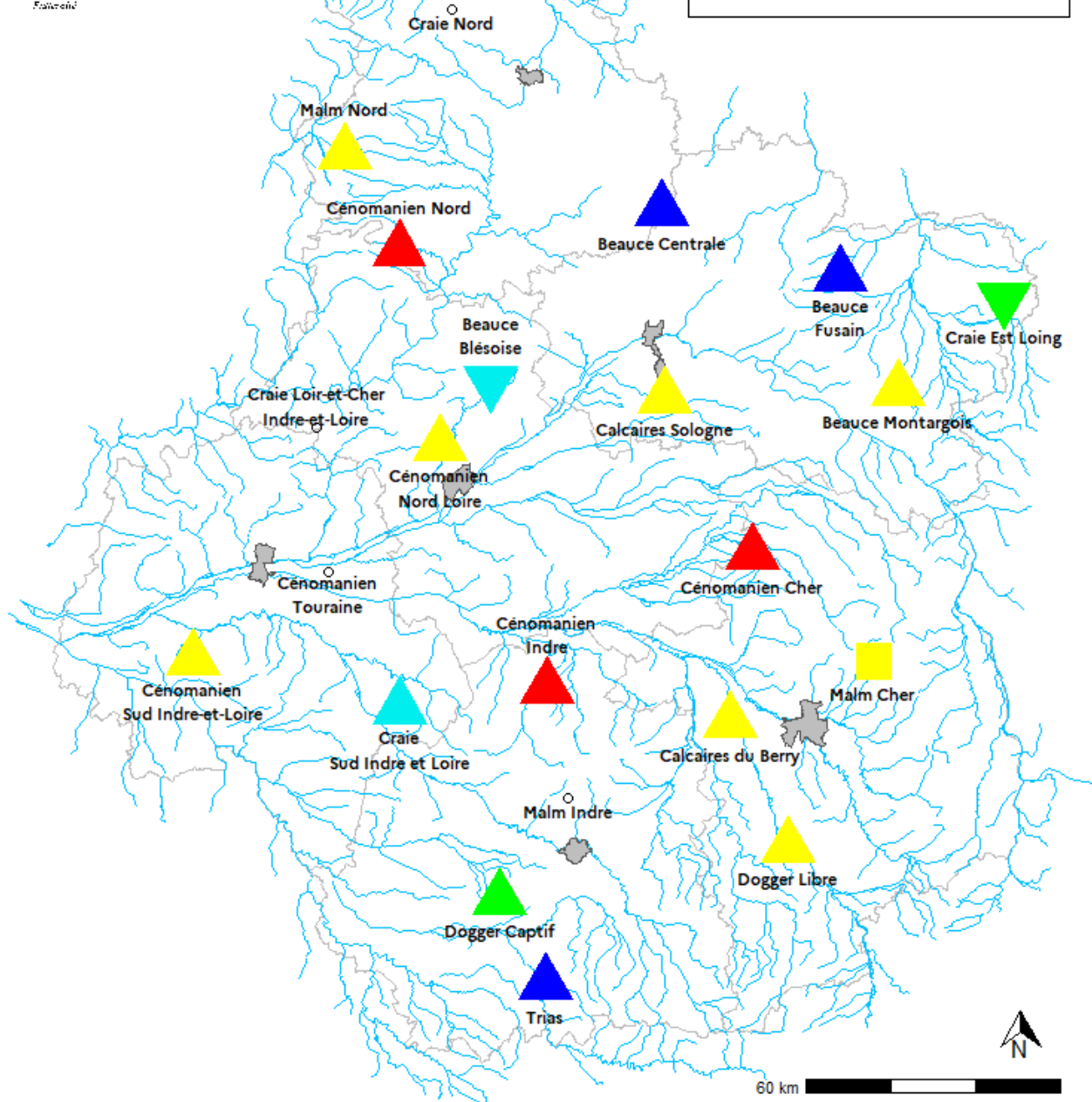
L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.



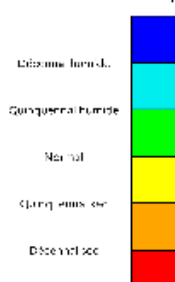
Les niveaux disponibles au 1^{er} février 2026 concernent 148 piézomètres sur un total de 157 (les stations d'Avoine pour le Jurassique supérieur, de Ballan-Miré pour la Craie et de Thionville pour les Calcaires de Beauce sont désormais hors-service). Neuf stations (Montbazou et Saint-Aubin-le-Dépeint pour le Cénomanien ; Ambloy, Bonneval, Houville-la-Branche, Logron et Magny pour la Craie Séno-Turonienne ainsi que Mérouville et Trancrainville pour les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, quatre indicateurs n'ont pu être renseignés (Jurassique supérieur dans l'Indre, Cénomanien Touraine, Craie Loir-et-Cher/Indre-et-Loire et Craie de l'Eure-et-Loir).

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :

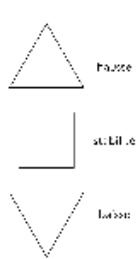
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



Taux de remplissage



Tendance



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).

Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.

Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.

La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédant l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début février, 79 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont très élevés et supérieurs à la décennale humide de saison. Elle regroupe 34 % des stations.

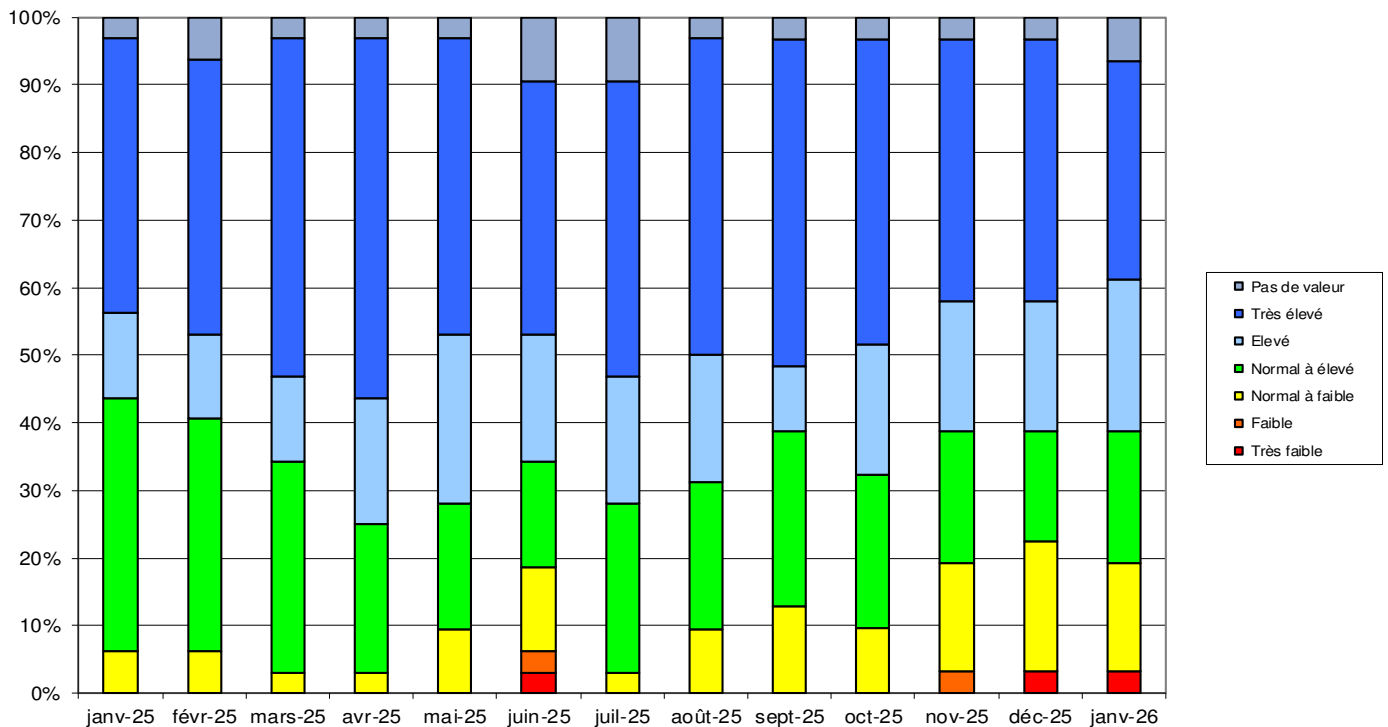


Au 1er février, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	22	1	0	2	3	7	9
Sud de la Loire (nappe captive)	7	0	0	3	3	0	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

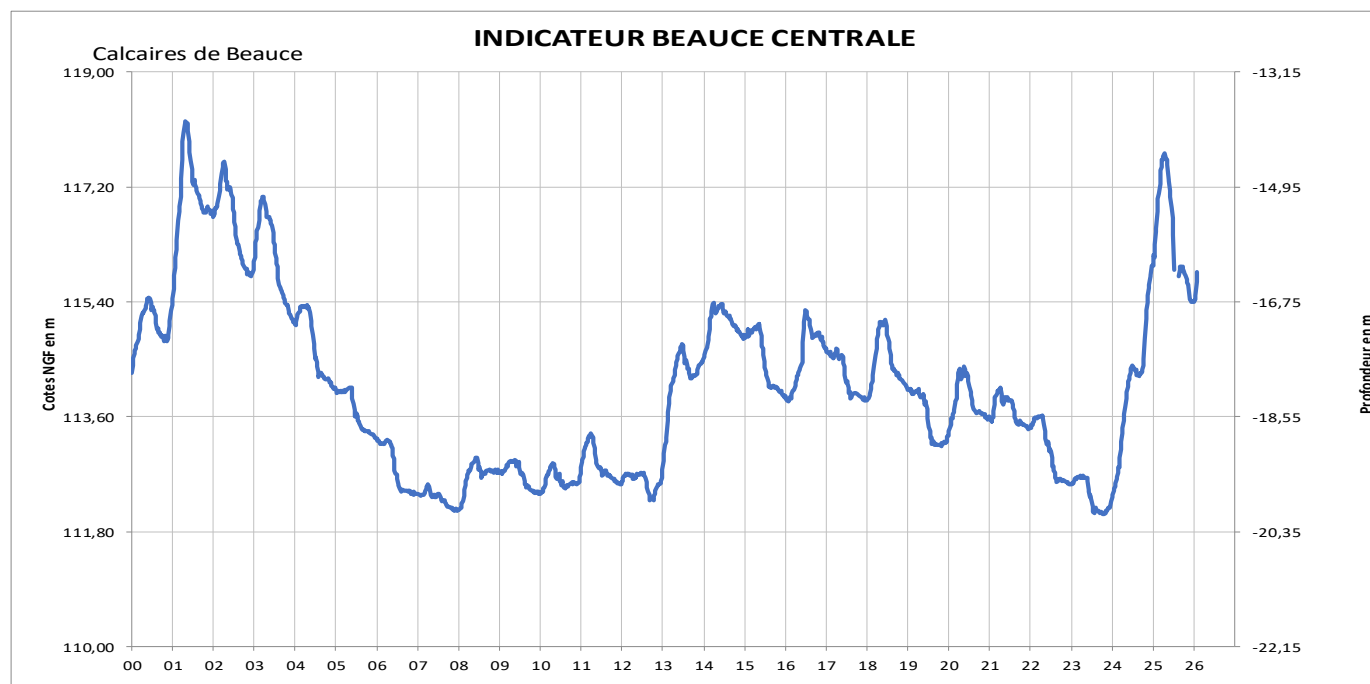


En janvier, 55 % des stations suivant les Calcaires de Beauce indiquent une tendance à baisse tandis que 3 % demeurent stables sur le mois. Par contre, le nombre des stations affichant une progression des niveaux croît depuis le mois précédent et l'on en compte aujourd'hui 41 %. Dans certains secteurs, comme le Montargois ou le Fusain la hausse des cotes est continue au moins depuis la fin de novembre. En ce qui concerne spécifiquement la nappe libre de Beauce, près de 32 % des stations sont à la hausse tandis que près des deux-tiers sont baissières. Du point de vue des stations relevant du secteur captif, ce sont 71 % des stations qui enregistrent une hausse de leur niveau, ce qui indique un rééquilibrage actif des niveaux.

La répartition par classe des niveaux piézométriques, pour les Calcaires libres de Beauce, indique que près de 41 % des stations affichent encore des cotes au-delà de la décennale humide (soit des niveaux très élevés) et ce sont 86 % des ouvrages qui enregistrent a minima un niveau de saison. Mulsans est la seule station à afficher pour le 2^{ème} mois consécutif un niveau très faible. Quatre stations sur sept rendant compte des Calcaires captifs enregistrent des niveaux de saison ou plus élevés, et trois stations sont concernées par des niveaux moyens à faibles.

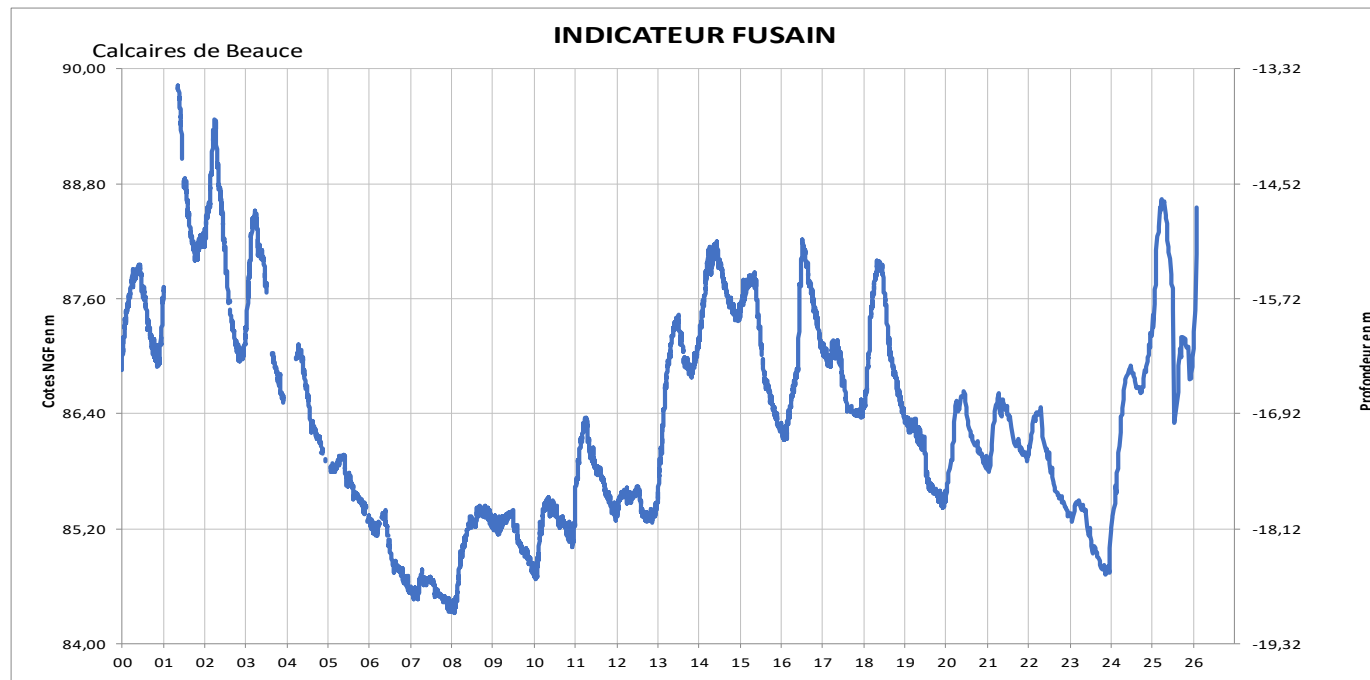
La situation de la nappe de Beauce est aujourd'hui un peu moins favorable que celle de l'an passé à même époque où le nombre de stations avec des niveaux a minima de saison était supérieur (94 % début février 2025 contre 79 % aujourd'hui).

Au Nord de la Loire : la Beauce Centrale



L'indicateur de la Beauce centrale est à la hausse depuis le début de janvier et si sa progression fut réduite les deux premières décades, elle s'est affirmée en dernière décade du mois et le gain mensuel atteint 0,46 m. Au 1^{er} février, sa cote se situe entre la décennale humide de saison et le maximum enregistré depuis 1995, ce qui signifie un niveau de nappe encore très élevé. Sa cote actuelle indique un niveau inférieur de 0,68 m, par rapport à celui atteint l'an passé à la même époque.

Beauce du Fusain :



La hausse continue du niveau de l'indicateur du Fusain en janvier confirme la recharge en cours qui a débuté en fin de novembre. Le niveau de l'indicateur enregistre un gain mensuel de 1,48 m. Au 1^{er} février, sa cote est à la hauteur du maximum de saison jamais atteint depuis 1995, soit un niveau très élevé. Elle est supérieure de 0,81 m par rapport à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

Nappe de la Craie

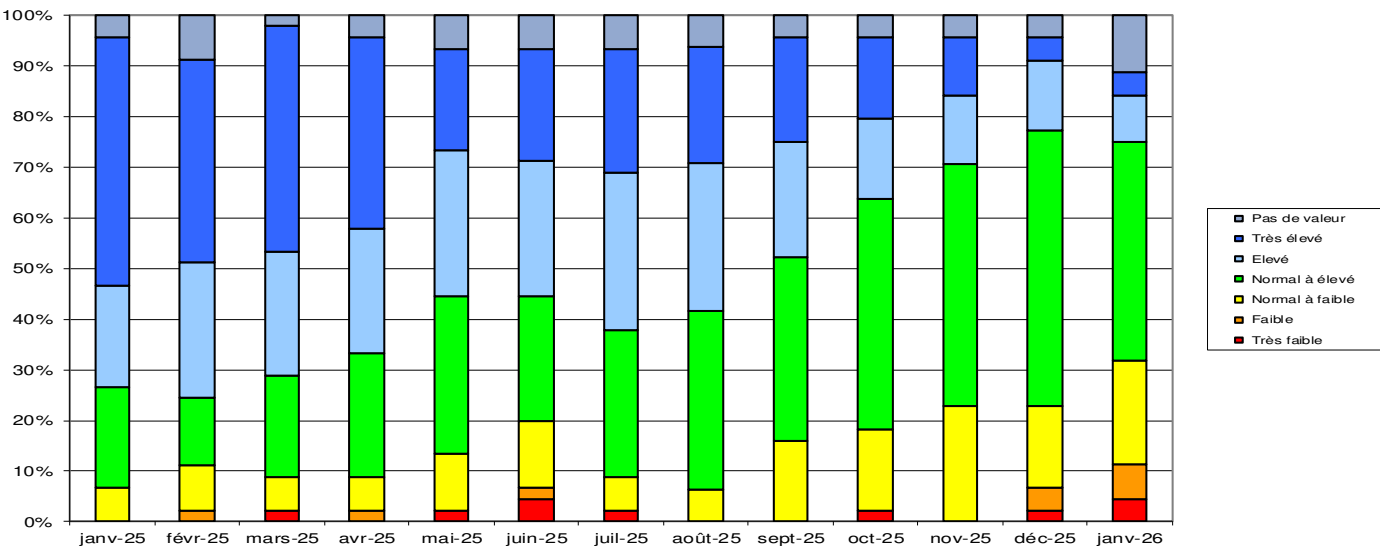
Au 1^{er} février, 64 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. Regroupant 49 % des stations, la classe la plus fournie concerne les stations avec des côtes situées entre la moyenne et quinquennale humide.



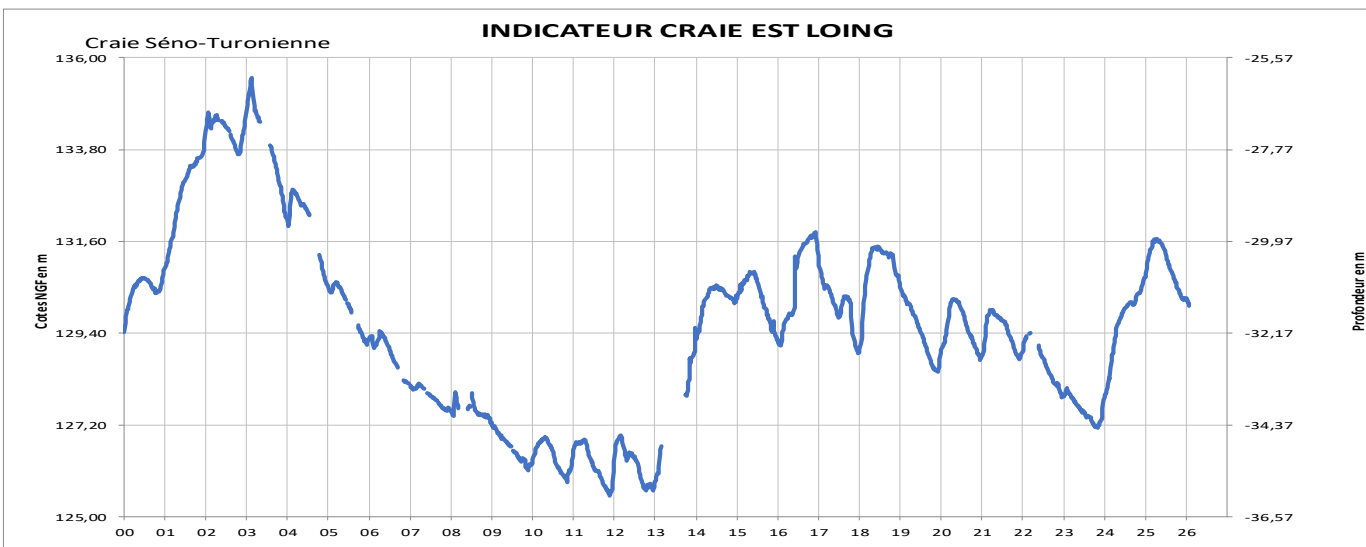
Début février, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	39	2	3	9	19	4	2

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



62 % des piézomètres enregistrent, ce mois, une baisse de leur cote contre près de 31 % qui affichent une progression de leur niveau et près de 8 % qui sont stables. Malgré cela, les niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide rassemblent encore 15 % des stations. 9 stations (23 %) présentent des niveaux normaux à faibles avec des cotes entre la quinquennale sèche et la moyenne du moment. La situation de la nappe de la Craie est moins favorable aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque avec une plus faible part d'ouvrages affichant des cotes de saison ou supérieures (64 % contre 93 %). La part des niveaux élevés à très élevés est bien moins importante en janvier 2026 qu'elle ne l'était début 2025 (15 % contre 72 %).



L'indicateur de la Craie Est du Loing a baissé de manière régulière et continue tout au long de janvier. Son niveau est positionné, au 1^{er} février, entre la moyenne de saison et la quinquennale humide dans la gamme des niveaux normaux à élevés. Il accuse une perte mensuelle de 0,17 m. Sa cote est aujourd'hui inférieure de 1,16 m comparée à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

Nappe du Cénomanien

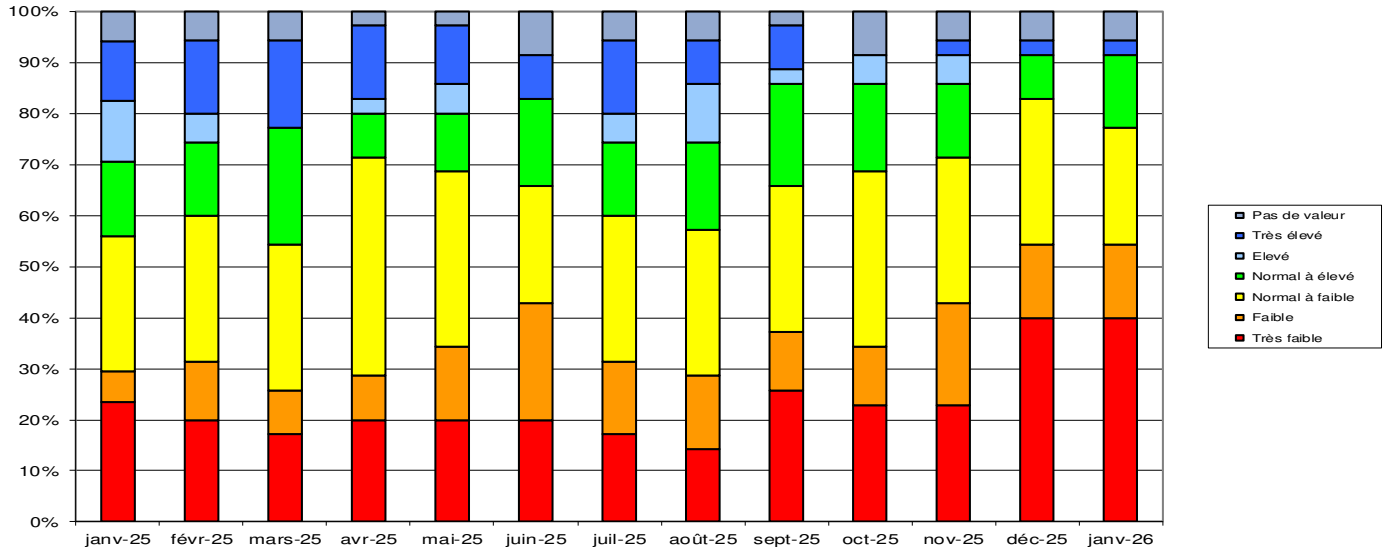
Début février, 82 % des piézomètres de la nappe du Cénomanien voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 42 % des stations. Elle concerne celle dont les niveaux se situent sous la décennale sèche de saison.



Au 1^{er} février, la répartition par classe est la suivante :

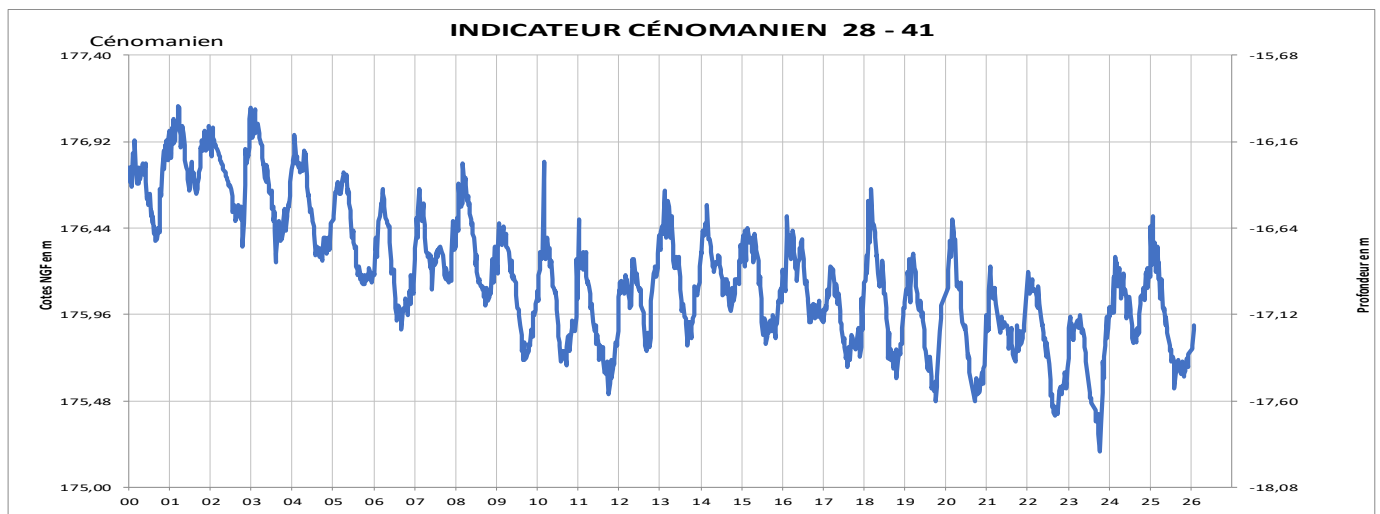
	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanien	33	14	5	8	5	0	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



La hausse des niveaux du Cénomanien en janvier est constatée pour la majorité des stations (73 %). 9 % affichent une stabilisation et 18 % des ouvrages enregistrent une baisse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour près de 58 % des stations qui voient leur cote sous la quinquennale sèche tandis que seulement 18 % affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanien est moins bon que celui de l'an passé à la même période avec une très large majorité de stations affichant des niveaux sous la normale.

Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



Le niveau de l'indicateur Cénomanien de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher a progressé tout au long de janvier et particulièrement lors de la dernière décade du mois. Au 1^{er} février, il se positionne juste à la hauteur du minimum de saison jamais atteint depuis 1995 soit un niveau très faible. Sa cote enregistre un gain mensuel de 0,14 m. Elle est aujourd'hui inférieure de 0,47 m à celle de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénonanien](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou a contrario peuvent se vidanger rapidement.

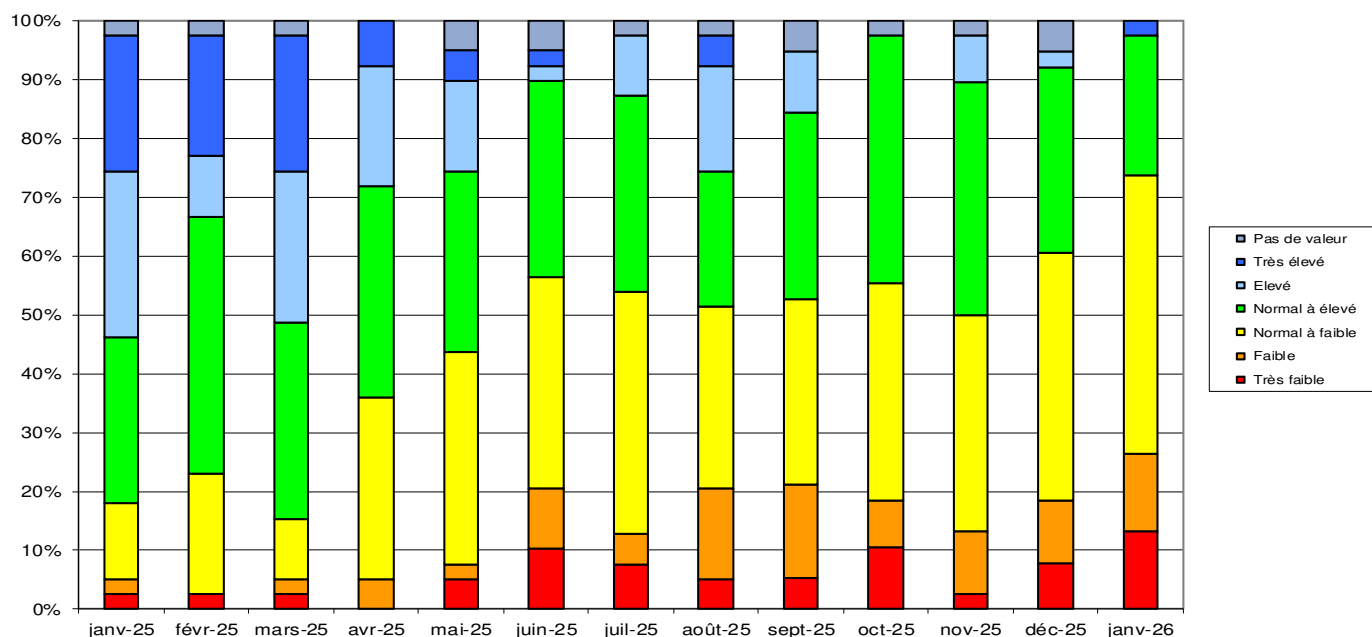


Au 1^{er} février, 13% des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 46 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. Les stations avec un niveau moyen à faible compris entre la moyenne et la quinquennale sèche constituent la classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur, elle en regroupe 54 %. Pour le Jurassique moyen, les classes les plus fréquentes sont celles qui encadrent la moyenne de saison, elles intéressent chacune 5 ouvrages.

Début février, la répartition par classe est la suivante :

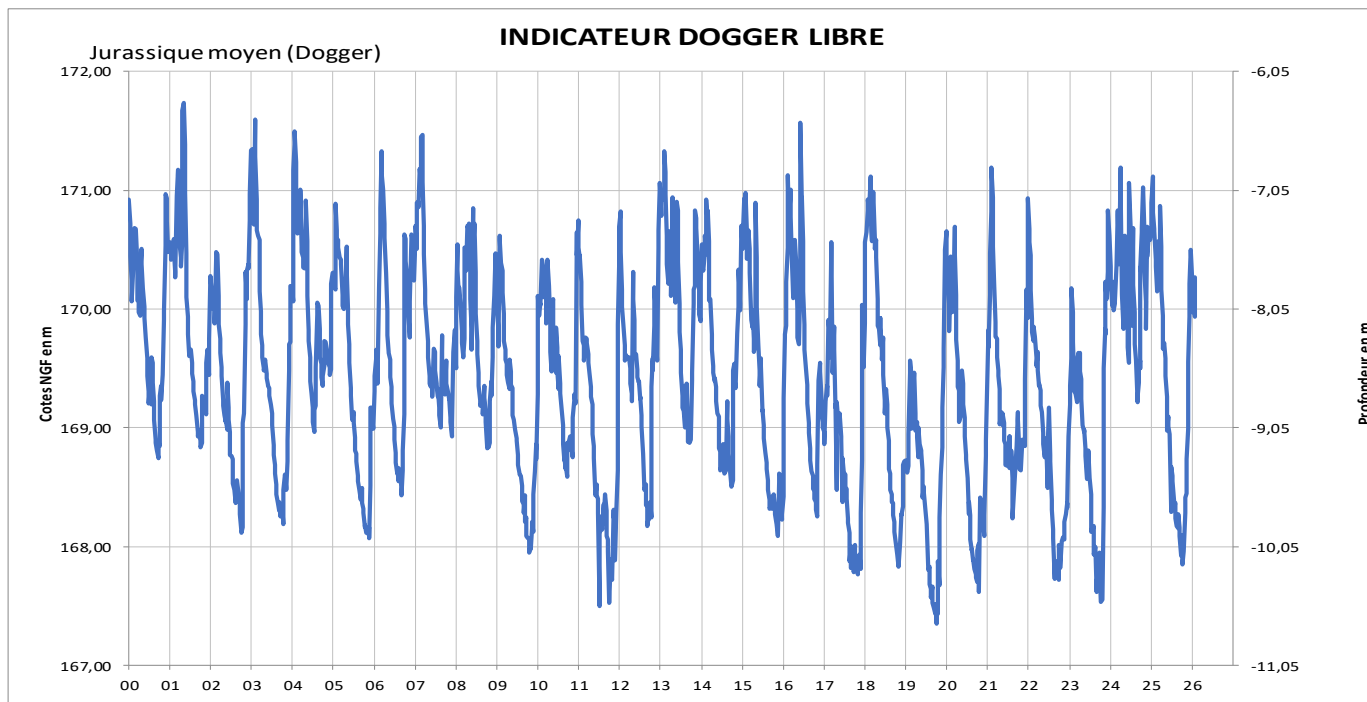
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	24	3	5	13	3	0	0
Jurassique moyen	13	2	0	5	5	0	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

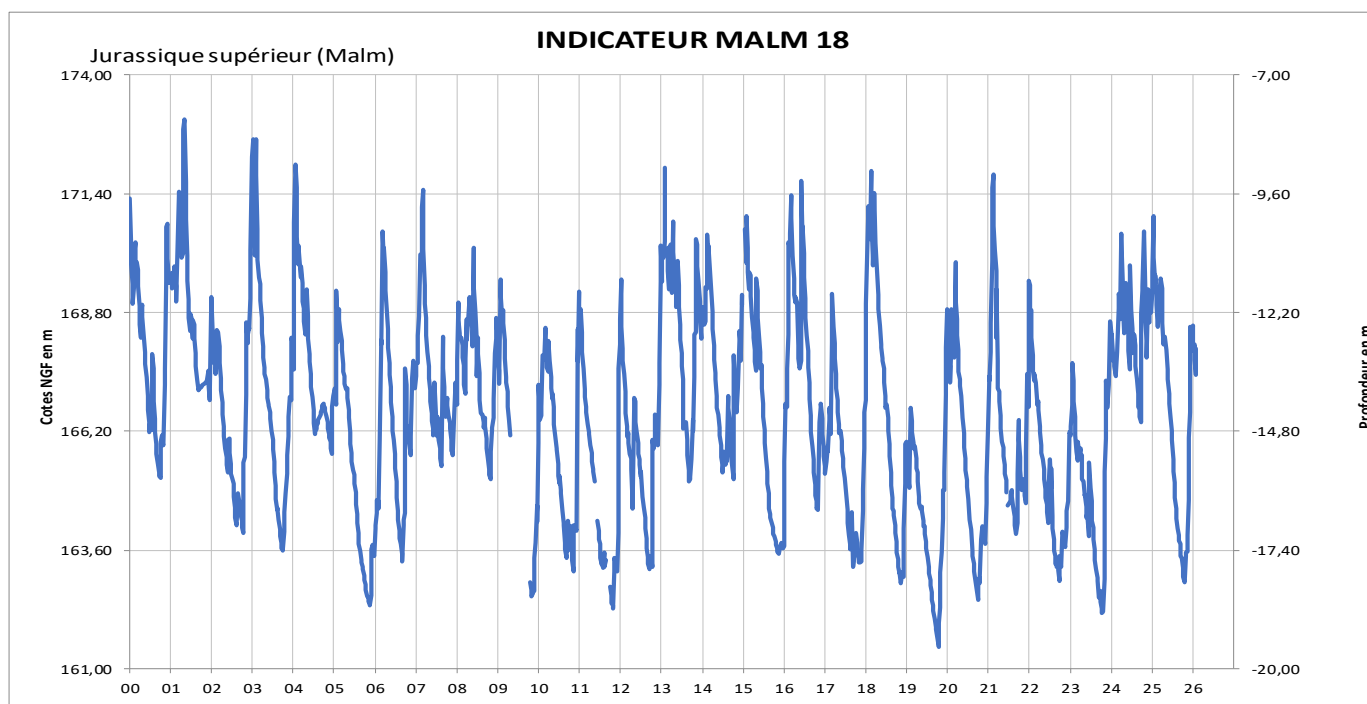


En janvier, près de 87 % des ouvrages du Jurassique enregistrent une hausse de leur niveau (79 % de ceux du Jurassique supérieur et 100 % de ceux du Jurassique moyen) tandis que 11 % des stations sont orientés à la baisse (toutes au Jurassique supérieur). Le niveau d'un seul piézomètre est resté stable sur le mois (Lugny-Champagne, 18). Ce sont, au 1^{er} février, 26 % des stations qui maintiennent des niveaux de saison ou supérieurs. La proportion des stations avec des niveaux bas, sous la quinquennale sèche est de même ordre (26 %). Une seule station, celle de Verneuil (18) qui relève du Jurassique moyen, affiche des niveaux très élevés au-dessus de la décennale humide.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est bien loin d'être aussi favorable que celui de l'an passé à la même période qui était caractérisé par une très large majorité d'ouvrages affichant a minima un niveau élevé, au-dessus de la quinquennale humide.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre) a progressé en première décade de janvier avant de baisser jusqu'au 25 du mois, date à partir de laquelle il s'est de nouveau élevé jusqu'en ce début de février. Il se positionne, au 1^{er} février entre la moyenne et la quinquennale sèche du moment, ce qui signale un niveau moyen à faible. Le bilan mensuel indique que son niveau s'est élevé de 0,29 m. Son niveau actuel est inférieur de 0,39 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur du Jurassique Supérieur (Malm) du Cher a été haussier en première décade de janvier, baissier en seconde décade et ce jusqu'au 25 janvier avant de progresser à nouveau. Au 1^{er} février, il se positionne entre la quinquennale sèche et la moyenne de saison, ce qui correspond à un niveau moyen à faible. Sa cote enregistre un très léger gain mensuel de 0,06m. Son niveau actuel est inférieur de 1,59 m en comparaison de celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

■ **R. U.** : réserve utile.

■ **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.

■ **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.

■ **Étiage** : désigne la période des plus petits débits ou des plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.

■ **Le VCN3** ou **Qm3J** est une indication du débit de base du cours d'eau. Il correspond à la plus faible moyenne des débits journaliers observés sur 3 jours consécutifs dans le mois hydrologique considéré.

■ **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen d'un mois considéré à la moyenne des débits de ce même mois sur, a minima, les vingt dernières années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois calculée sur la période de référence.

■ **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².

■ **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes de relation hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).

■ **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.

■ Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière par la mesure de son niveau dans l'ouvrage.

■ Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste et synthétique le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.

■ **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2024 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2024). Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.

■ **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.

■ **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

■ **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.

■ **Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal ; six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquantiennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.

■ **Restriction des usages de l'eau - la situation de vigilance** indique que les débits des cours d'eau dans la zone d'alerte approchent de valeurs qui sont susceptibles de rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et des milieux naturels. Elles engagent chacun à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables.

■ **La situation d'alerte** indique que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins de l'homme et du milieu. Des mesures de restriction et/ou d'interdiction des usages sont alors arrêtées par le préfet de département.

■ **La situation d'alerte renforcée** est arrêtée dès lors que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que tous les usages non prioritaires et non essentiels doivent être réduits. Elle impose une restriction accrue des prélèvements dans les eaux de surface et souterraines.

■ **La situation de crise** : les cours d'eau atteignent dans la zone d'alerte concernée un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants (mortalité). Seuls l'alimentation en eau potable, celle de la sécurité civile et sanitaire ainsi que le respect de la vie biologique sont assurés. Tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits.